



SEPTEMBRE 2015

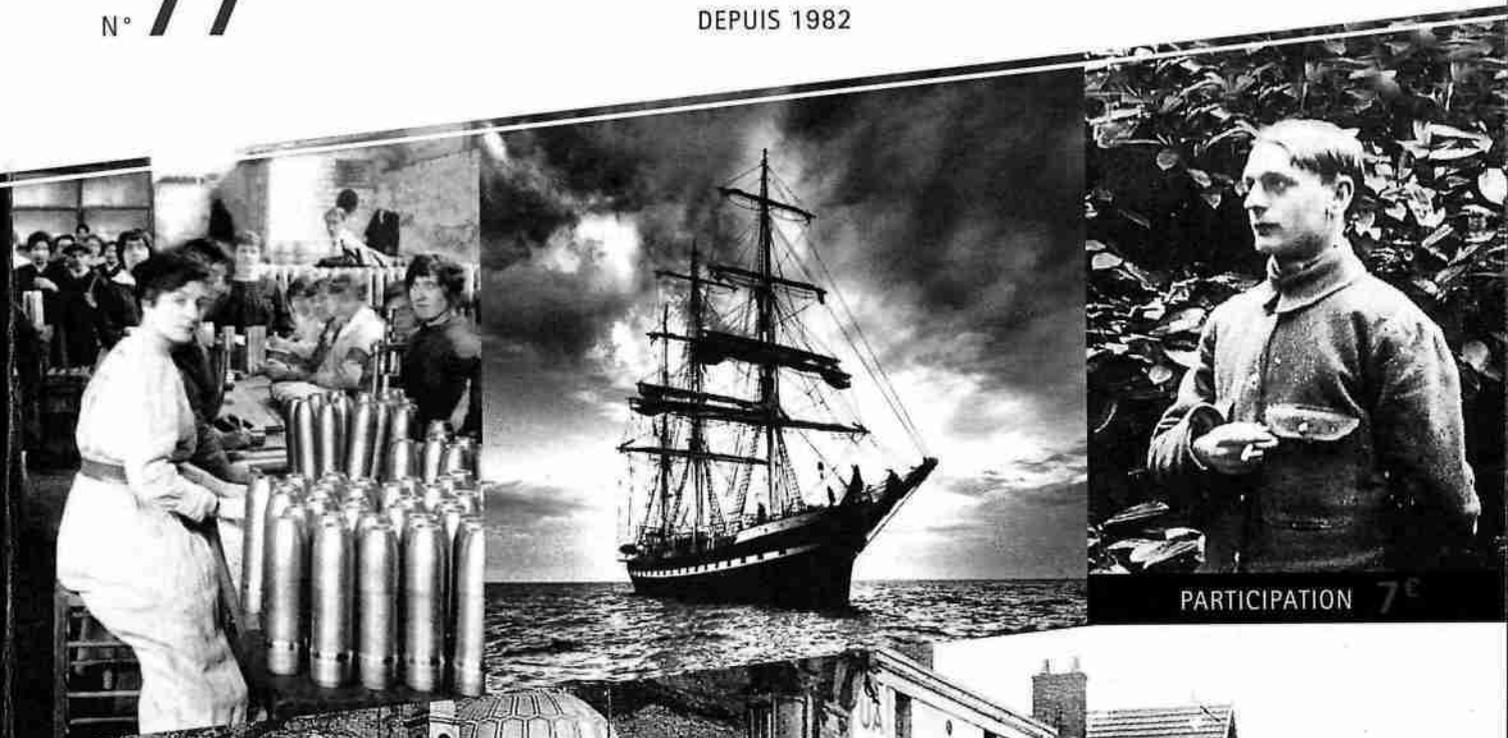
BULLETIN DE L'ASSOCIATION LES AMIS DE REZÉ

L'AMI *de* REZÉ

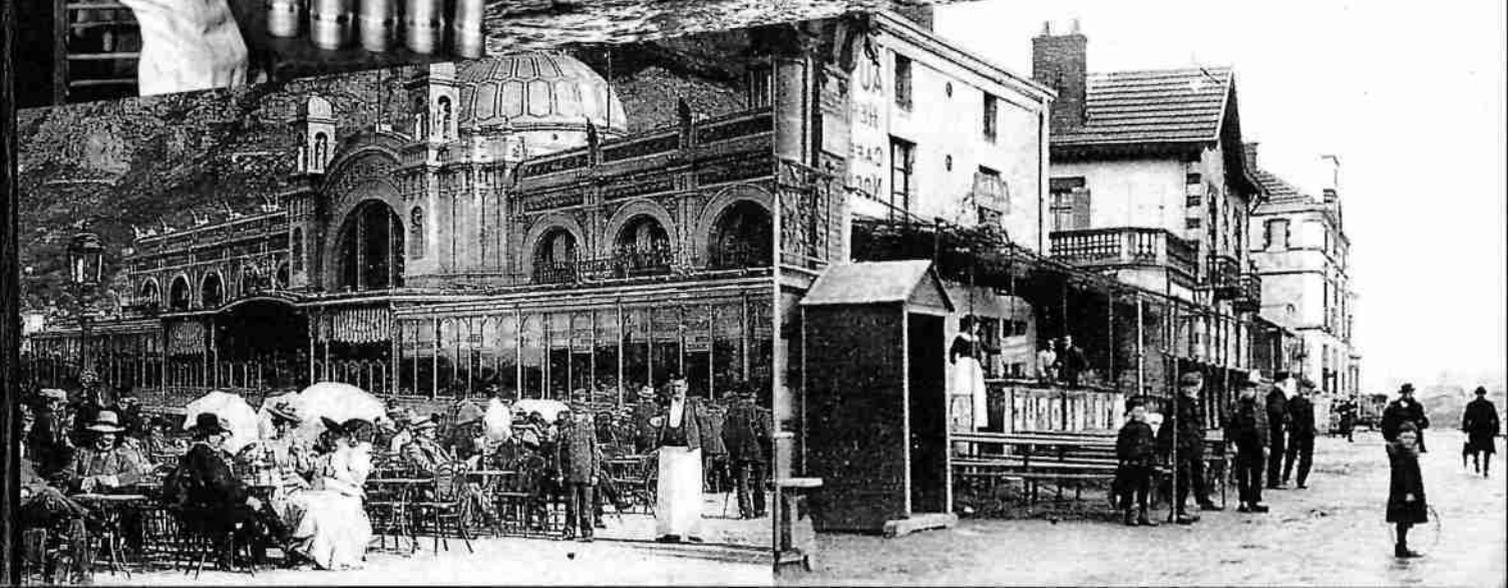
N° 77

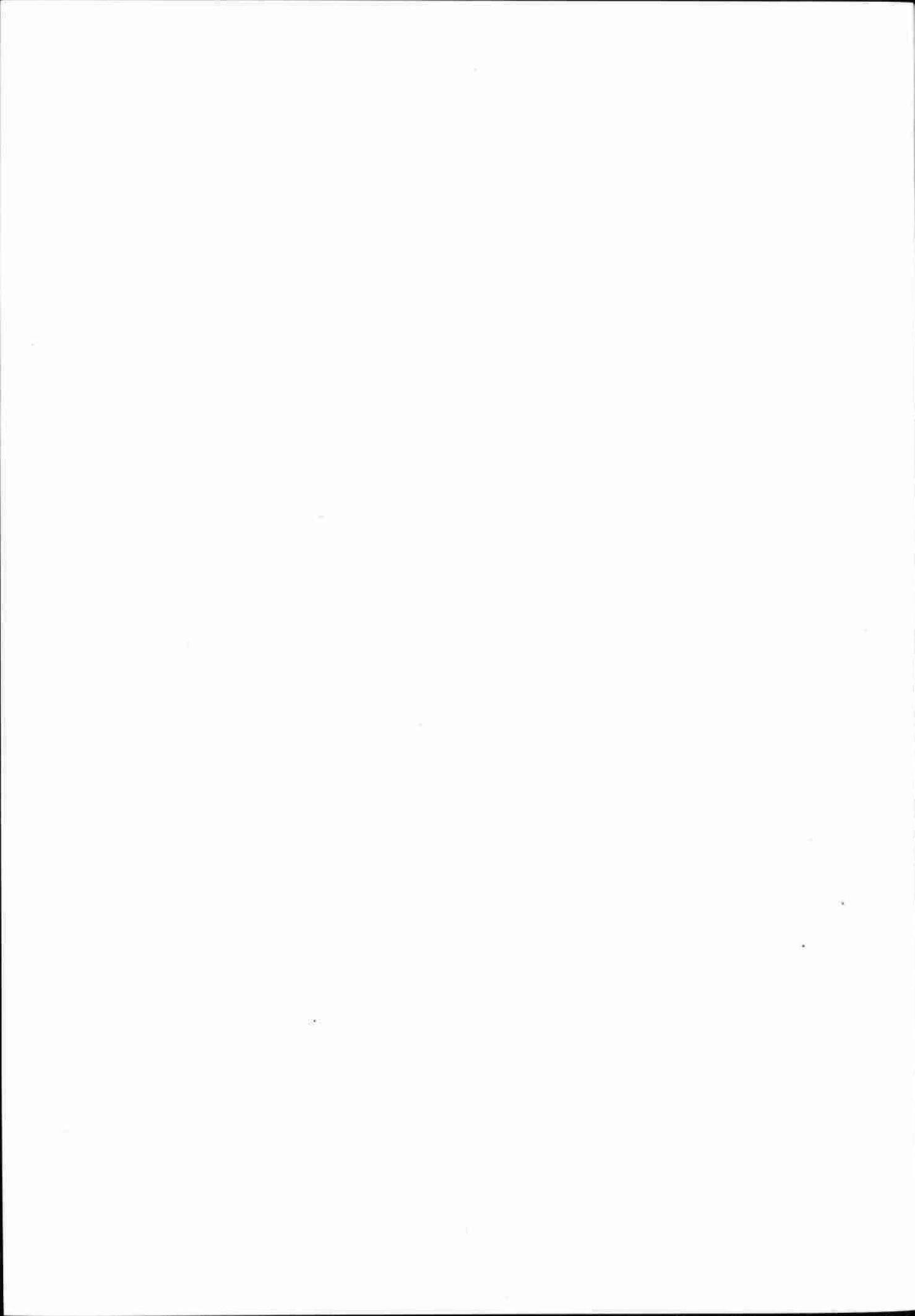
Promouvoir l'histoire et défendre le patrimoine de la cité

DEPUIS 1982



PARTICIPATION 75







MOT DU PRÉSIDENT

AVEC LE NUMÉRO 76, pour la première fois nous nous étions risqués à utiliser la couleur, très modestement encore puisque limitée à la couverture. Cette fois-ci, vous découvrirez une nouvelle présentation sans doute plus conforme à ce que l'on attend aujourd'hui d'une publication de ce type. Contrairement aux deux précédents, ce bulletin n'est pas consacré au seul thème de la Première Guerre mondiale, mais nous n'en avons pas fini avec elle pour autant. Dans ce numéro, **Isidore Impinna** nous parle de l'arrière, de ce qui se passait à Rezé au niveau de l'aide aux soldats sur le front ou prisonniers et aux familles démunies, tant au niveau public que privé. Les témoignages du curé et du directeur de l'école chrétienne de Saint-Paul sont pleins d'intérêt, tout comme les procès-verbaux du conseil municipal. **Jean Seutein** évoque la présence des soldats du 91^e régiment d'infanterie à Rezé, blessés venus se faire soigner. *La Balinière avait été aménagée en hôpital et le séminaire des Couëts servait d'hébergement.* Dans l'enceinte de l'hôpital Saint-Jacques, avaient été érigées des constructions en bois dites hôpital Baur pour aussi soigner les dits blessés et nombre de Rezéens y furent employés. **Yves Lostanlen**, lui, nous parle des établissements Ruggieri qui comptèrent beaucoup dans la vie économique de la commune. Artificiers en temps de paix, ils participèrent à l'effort de guerre. Avec notre ami **Yves Pacaud**, nous remontons dans le temps avec Léon Séché.

Pour beaucoup de Rezéens, ce n'est que le nom d'un quai ; mais ce personnage fut un littérateur connu de son temps, la fin du 19^e siècle. Il habita au bord du quai de la Morinière. Félix Lancelot était un de ses contemporains, mais lui habitait rue Bruneau, à Trentemoult, à l'autre bout de la commune. Capitaine au long cours puis armateur, il était le frère de Raphaël Lancelot qui fut maire de Rezé de 1870 à 1890. La famille a conservé ses papiers et, parmi ceux-ci, on a tous ceux qui concernent la construction d'un trois-mâts dans un chantier trentemousin. J'ai reproduit ceux qui pouvaient intéresser les lecteurs. Le descriptif, lui, était trop technique et il n'a d'intérêt que pour un spécialiste. A cette contribution, je rajoute un petit article concernant le lieu-dit le Jaunais dont le sens est très éloigné de celui qu'on présente habituellement. Pour le comprendre, il faut remonter à l'époque gauloise. Voilà tout ce que vous aurez à lire.

Nous voulons évoquer un autre point. Ce bulletin ne peut paraître que grâce à vos cotisations. La municipalité nous attribue une subvention de fonctionnement, mais elle vient d'être réduite de 40%, ce qui va nous obliger à augmenter le prix de vente à l'unité. Ceci ne concerne pas les adhérents mais l'an prochain, l'assemblée générale sera sans doute amenée à voter une augmentation. Rassurez-vous, elle devrait être modeste.

L'assemblée générale s'est tenue à *la salle du Seil* dans de bonnes conditions, si l'on excepte quelques soucis avec la technique ? Ah ces sacrés ordinateurs ! Environ trente-cinq personnes avaient fait le déplacement, ce qui correspond au chiffre habituel mais nous aimerions vous voir plus nombreux.

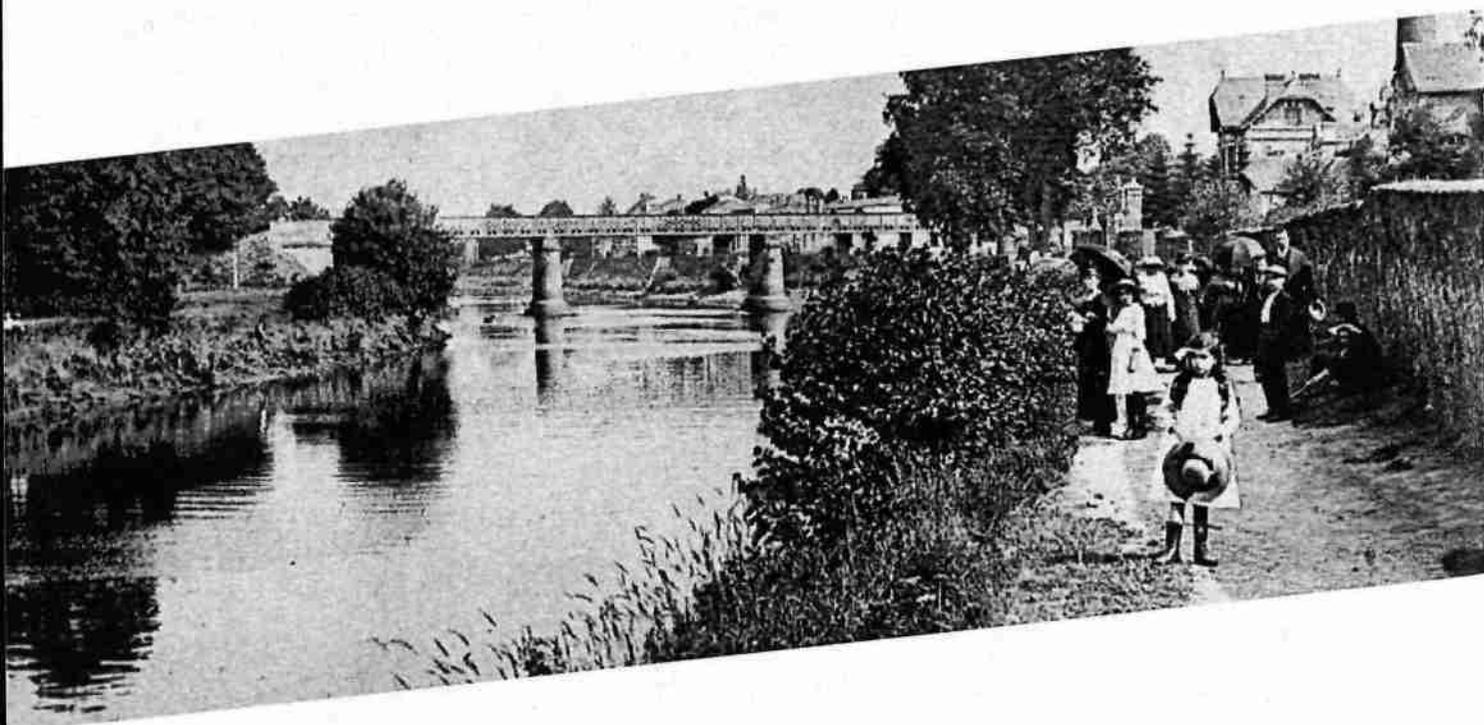
Après l'assemblée, **Yann Vince** nous a présenté un montage vidéo relatif au peintre orientaliste Hyppolite Dubois, natif de Rezé. Lors du renouvellement du bureau, le seul changement concerne la trésorerie ; notre ami **Philippe Michel**, de Trentemoult, remplace **Marie-Thérèse Vassener** qui a œuvré à ce poste avec méticulosité pendant de longues années et que nous remercions.

Bonne lecture à tous.

Michel KERVAREC

PER/9/2015/77

Photographie
*Pont-Rousseau,
La Sèvre au pont
de la Morinière*



Sommaire

7^{.1}

CHRONIQUE DE LA PAROISSE

Saint-Paul de Rezé

Isidore IMPINNA

15^{.2}

L'ENGAGEMENT

DES DEUX PAROISSES

dans les œuvres de guerre

Isidore IMPINNA

31^{.3}

SOLIDARITÉS REZÉENNES

durant la Grande Guerre

Isidore IMPINNA

41^{.4}

91^È RÉGIMENT D'INFANTERIE

Traces et souvenirs

Jean SEUTEIN

47^{.5}

LES ETS. RUGGIERI

dans la Guerre 1914-1918

Yves LOSTANLEN

51^{.6}

LÉON SÉCHÉ

L'écrivain

Yves PACAUD

59^{.7}

FÉLIX LANCELOT

Capitaine Trentemousin

Michel KERVAREC

67^{.8}

LE JAUNAIS ET

CHÂTEAU-GAILLARD

Michel KERVAREC

72^{.rdv}

MARDIS

DE L'HISTOIRE

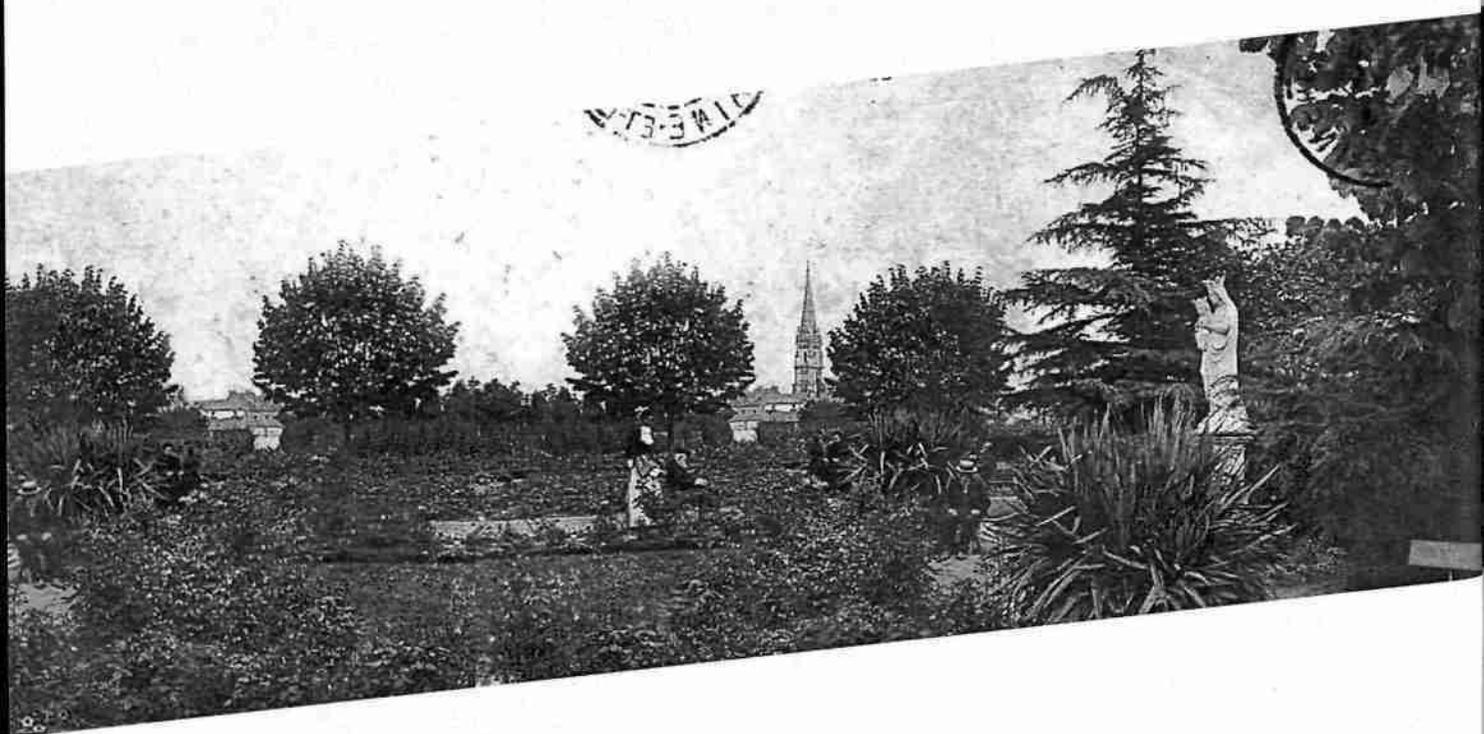
LES CONFÉRENCES

Photo 1.

*Cour de la maison
hospitalière S^t Paul.
Au fond, l'église.*

2.

*Église Saint-Paul
de Rezé*



CHRONIQUE

De la paroisse

SAINT-PAUL DE REZÉ



1

Isidore IMPINNA

Remerciements

*J. Bouteiller et
ses collaboratrices
des A.H.D.N*

Sources

*Archives historiques
du diocèse de Nantes
Archives municipales de Rezé*

Document I

Archives historiques
du diocèse de Nantes,
Registre de la paroisse
Saint-Paul de Rezé.

LA GRANDE GUERRE VUE PAR Célestin Leroy,

« Le samedi 1^{er} août, on a sonné le tocsin. Le lendemain a été un vrai jour de tristesse comme pour les adieux. Beaucoup de soldats avant leur départ, se sont approchés des sacrements ; nous avons distribué de nombreuses médailles. **A la mi-août**, nous avons eu pendant presque quinze jours, un campement dans le quartier. Les 83^e et 84^e régiments territoriaux ne sont composés presque que de Vendéens. Ces braves soldats et bons chrétiens se sont approchés en très grand nombre, des sacrements.

Le 15 août, ce jour-là, à la messe de 7 heures, l'église a présenté un spectacle unique ; elle était pleine de soldats qui débordaient dans les allées, s'étaient glissés sur toutes les marches de la chaire et les tabourets des choristes ; la tribune et une partie de la place de l'église étaient remplies de soldats. Évaluons ce nombre entre 1500 et 2000. J'ai fait chanter des cantiques qui ont été enlevés avec entrain et j'ai prononcé une allocution patriotique. Pauvres soldats, quelques temps après, ils ont été surpris dans le Nord par les Allemands, un certain nombre ont dû mourir ou être faits prisonniers.

Ces Vendéens ont été remplacés par le 45^e et le 91^e territorial de Mézières, chassés par les Allemands. Le 91^e est allé bientôt s'installer aux Couëts ; le 45^e est resté ici ; une compagnie (28^e) s'est cantonnée dans les locaux du cercle et des bureaux ont été mis dans le local de la classe des filles loué à J.B Chevalier. Le dimanche, après la mi-août, nous avons toujours une messe à 11 h ¹/₄, mais la piété de ces soldats est loin de valoir celle des Vendéens. **Le nombre des soldats du 45^e diminuait**, la plupart était partis à Bouaye et aux environs ; la messe militaire a été supprimée à partir de Pâques. Le 17 mars, l'abbé Letort est parti soldat à la 11^e section ; le 12 avril, il a été nommé secrétaire à l'hôpital mixte de Saint-Nazaire ; revenu à Nantes, il est parti le 4 juin 1917 pour Salonique où il a rempli les fonctions de secrétaire à l'hôpital n°60. Il est revenu définitivement le 30 janvier 1919. **Le dimanche 5 avril 1916**, les vétérans de 1870 ont fait célébrer une messe à 9h pour les soldats de la commune de Rezé morts à la guerre. Toutes les autorités civiles ont assisté à cette messe ; beaucoup depuis longtemps n'avaient plus assisté à une messe ; l'église était comble ; ce fut une magnifique manifestation d'Union sacrée. **Le dimanche 3 novembre 1918**, une autre cérémonie de guerre a eu lieu ; elle a dépassé la première de beaucoup. Trente soldats américains y assistaient ; et pendant près de 15 jours, nous avons eu dans le quartier plus de 2000 soldats américains. **Le 11 Novembre**, en la fête de Saint-Martin de Tours, à midi, toutes les cloches sonnent pour entendre la victoire. Deo Gratias. **Le dimanche 17 novembre**, à 8h du soir, a été chanté le Te Deum devant une assistance très nombreuse ; la municipalité y assistait. **Le dimanche 3 août 1919**, jour de la fête de la reconnaissance, une cérémonie a été demandée par le conseil municipal. L'église était bondée, l'assistance reflua sur place. Ce fut une magnifique manifestation. Après cette cérémonie, le cortège alla déposer des couronnes aux cimetières de Saint-Paul et de Saint- Pierre de Rezé. »

CÉLESTIN

Curé de S^t Paul

LEROY

Présentation

Cette chronique religieuse datant de 1919 est tirée du registre de la paroisse Saint-Paul de Rezé, conservé aux archives historiques du diocèse de Nantes. Les registres paroissiaux appelés aussi livres de paroisse, sont le journal de bord du curé sur lequel il note les petits et les grands événements de la paroisse, complétés par toutes sortes d'informations afin de les transmettre à son successeur. Les plus anciens datent du début du XIX^e siècle. Celui de Saint-Paul comprend deux volumes : le premier relate les événements de 1842 à 1892 et le second de 1892 à 1987.

La chronique a été écrite par l'abbé Célestin Leroy, curé de la paroisse. Né en 1861 à Ligné, il fait ses études au Collège d'Ancenis puis au Grand séminaire de Nantes. Ordonné prêtre en 1886, il enseigne au Petit Séminaire des Couëts de 1886 à 1898. Vicaire durant huit ans à Saint-Nazaire puis à Saint-Donatien et à Sainte Madeleine à Nantes, il est nommé curé à Notre-Dame de Clisson avant de venir à Rezé le 14 février 1914 succédant à Léon Hervouët, curé « très actif et fécond ». Il exercera son sacerdoce jusqu'à sa mort en 1929, aidé dans sa tâche pastorale par deux vicaires. Dans son panégyrique, « La semaine religieuse du diocèse de Nantes » souligne sa culture des auteurs grecs et latins et sa contribution à la construction de la chapelle de la maison hospitalière...

CONTEXTE

Religieux

Politique

AVANT LA GUERRE

Depuis 1842, la paroisse primitive de Saint-Pierre de Rezé est divisée en deux: à l'ouest, la paroisse de Saint-Pierre et à l'est, celle de Saint-Paul. Cette dernière couvrant le quartier de Pont-Rousseau est plus peuplée que celle de Saint-Pierre avec Trentemoult et le Bourg.

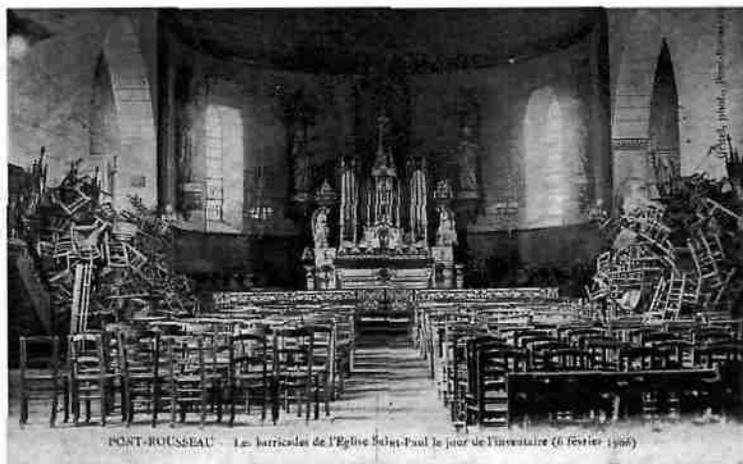
4.

Église S' Paul de Rezé, fête de Jeanne D'Arc, 1909



5.

Barricades de l'église S' Paul Jour de l'inventaire, 6 février 1906



LES DERNIÈRES décennies précédant la guerre ont été marquées par des luttes parfois violentes entre les cléricaux dans l'Église catholique et ceux de la République laïque.

En 1904, la France rompt ses relations diplomatiques avec le Vatican et l'année suivante, la loi sur la séparation des Églises et de l'État puis les inventaires des biens de l'Église provoquèrent de nombreux incidents. Ainsi, le 6 février 1906, à Saint-Paul, le curé Léon Hervouët et des dizaines de fidèles s'opposèrent à l'inventaire et il n'a pu se faire que la semaine suivante. La normalisation se fera progressivement dès l'année 1907.

En 1908, la nouvelle municipalité composée de

républicains modérés et conduite par Jean-Baptiste Vigier poursuivait la politique d'apaisement.

En 1909 lors de la fête de Jeanne d'Arc des drapeaux tricolores ornaient l'autel de l'église. Un acte marquant du patriotisme du curé et des paroissiens!

En 1914, les Français sont majoritairement catholiques et beaucoup sont encore pratiquants; il en est ainsi pour les Rezéens. Presque tous les nouveaux-nés sont baptisés ou ondoyés, 74% des mariages sont célébrés à l'église et 92% des enterrements sont accompagnés d'une cérémonie religieuse.

Union sacrée

ET LA GUERRE

Dans toute la France, le tocsin sonne...

SAMEDI 1^{er} août 1914, la France décrète la mobilisation générale et à 16h dans toute la France, le tocsin sonne; les Français découvrent sur les portes des mairies, l'ordre de mobilisation générale invitant les trois millions de réservistes à rejoindre les 800000 soldats du service actif. Le lendemain, dimanche, la plupart des églises de France ainsi que les temples et les synagogues sont pleins. Il en est ainsi aux églises Saint-Paul et Saint-Pierre de Rezé.

Le 2 août, le ministre de l'Intérieur Louis Malvy suspend l'application de la loi sur les congrégations religieuses. Beaucoup de ses membres exilés reviennent en France défendre la patrie. Le 3 août, l'Allemagne déclare la guerre à la France; le lendemain, le président du Conseil, René Viviani, lit devant les deux Chambres, la déclaration du président de la République, Raymond Poincaré :

Dans la guerre qui s'engage, la France aura pour elle le droit, dont les peuples, non plus que les individus, ne sauraient impunément méconnaître l'éternelle puissance. Elle sera héroïquement défendue par tous ses fils, dont rien ne brisera devant l'ennemi l'Union sacrée et qui sont aujourd'hui fraternellement assemblés dans une même indignation contre l'agression et dans la même foi patriotique.

L'Église entre dans l'Union sacrée malgré le climat anticlérical qui règne en France. Pour les catholiques français, le responsable de la guerre est l'Allemagne. Les appels à la paix par les papes Pie X et Benoît XV resteront vains. Début août, l'évêché de Nantes est dirigé par deux vicaires capitulaires: Émile Richeux et Joseph La Barbée *en attendant le successeur de Monseigneur Rouard, décédé en février 1914.*

Le lendemain de l'appel à l'Union sacrée, le vicaire capitulaire, Émile Richeux, dans une lettre adressée au clergé et aux fidèles à l'occasion de la

guerre, écrit « Dans les terribles circonstances que nous traversons, vous tous, enfants de la Patrie, soyez de bons Français mais aussi, vous tous, enfants de Dieu, sachez être de bons chrétiens [...]

Prions pour que nos soldats aient l'héroïque courage dont ils ont besoin, et pour qu'ils remportent enfin les glorieuses victoires qu'ils méritent et que tous, depuis si longtemps, nous souhaitons ardemment [...]

Prions pour que le Dieu de Tolbiac et de Bouvines soit toujours le Dieu de la France ».

Le 15 août, Monseigneur Le Fer de la Motte prend possession de son siège épiscopal et le lendemain, il bénit solennellement le monument érigé dans la basilique Saint-Nicolas en l'honneur de Jeanne d'Arc. La « Semaine religieuse du diocèse de Nantes » rapporte ainsi l'évènement: « Puis, ç'a été un émouvant panégyrique de Jeanne d'Arc. Sa grandeur a célébré la petite bergère, ses voix, et la guerrière brandissant son épée avec le geste de la prière, de la bataille à la victoire; cette épée, que tient en main la statue est le don des officiers nantais; c'est l'épée de l'armée française qui protégera le pays et le libérera glorieusement ».

La semaine suivante, après les grandes offensives allemandes et la retraite des Français, on peut lire dans un communiqué officiel de l'évêché « En ce temps où l'ennemi redouble d'efforts, prions avec plus d'ardeur que jamais, afin que Dieu rende la France victorieuse et préserve nos soldats. »

L'Église de France est toute entière mobilisée et ses prêtres partent défendre le pays.



6.

Monseigneur
Le Fer de la Motte

Paroisse

SAINT-PAUL

mobilisée

Le dimanche 2 août, de nombreux Rezéens mobilisés, assistent à la messe et communient avant le départ pour le front.

LA DÉCLARATION de guerre prévisible a bouleversé leur vie et les plonger dans l'incertitude du lendemain ; la guerre est liée à la mort et chacun d'entre eux est venu chercher une sorte de protection ou à défaut une assurance pour l'au-delà, et il emporte avec lui des médailles sensées le protéger et distribuées par le curé. La très grande majorité des Français, pratiquants ou non, baigne dans une culture religieuse et se retrouve naturellement à l'église de sa paroisse dans les moments difficiles. C'est le moment de la séparation. Les soldats, leur famille et leurs amis espèrent en ce début du conflit, qu'elle sera courte.

À Saint-Paul, l'Union sacrée est visible le 15 août, jour de l'Assomption. L'église est trop petite pour accueillir les 1 500 à 2 000 soldats venus de Vendée (chiffre donné par le curé) ; certains d'entre eux assistent à la messe à l'extérieur, sur la place. Le curé a béni et placé le drapeau français près de la statue du Sacré-Cœur, fait chanter des cantiques et prononcé une allocution patriotique. Il écrira que le spectacle est unique.

Ces régiments territoriaux et leurs réserves étaient composés de soldats âgés de 34 à 49 ans. Ceux-ci n'étaient pas destinés à combattre en première ligne mais la guerre se prolongeant, ils iront au front pour compenser les pertes humaines considérables des premières années. La commune n'ayant pas de caserne, les troupes logent dans les bâtiments publics comme les écoles, le cercle Saint-Paul, perturbant leurs activités ou dans d'autres propriétés privées réquisitionnées. Les officiers sont logés chez les particuliers à Pont-Rousseau. Du 26 août au 31 décembre 1914, 410 hommes

séjournent dans des lieux publics. Le nombre de ces soldats passera à 53 hommes au milieu de l'année 1915 après le départ du 91^e régiment. Au début, des cérémonies religieuses leur sont



7.
Soldats
Pont Rousseau,
La rue Nationale.

destinées puis supprimées, faute de fidèles suffisants. L'Union sacrée est confirmée le 5 avril 1916. Les « autorités civiles », les élus municipaux républicains dont certains anticléricaux assistent à la messe célébrée à la demande des vétérans de la guerre de 1870 pour les soldats tués... Les querelles des décennies précédentes entre la municipalité et l'Église s'effacent devant le sacrifice des soldats morts pour la patrie. « Ce fut une magnifique manifestation d'union sacrée » écrira le curé.

Le 11 Novembre 1918, c'est l'armistice. Les cloches sonnent la victoire et le dimanche qui suit le 17, on assiste à une nouvelle manifestation d'Union sacrée à l'église de Saint-Paul en présence de la municipalité. L'année suivante, le 9 août 1919, journée de la reconnaissance, c'est le conseil municipal qui prend l'initiative d'une cérémonie religieuse qui sera suivie d'un dépôt de couronnes de fleurs aux cimetières de Saint-Paul et Saint-Pierre en hommage à tous les soldats morts.

Conclusion

CÉLESTIN LEROY a très peu écrit sur le livre de paroisse. Tout nouveau curé de Saint-Paul, il insiste sur la fréquentation de son église par des soldats, phénomène visible pour lui de la guerre et sur l'Union sacrée. Il n'a rien écrit sur les difficultés des populations civiles et sur les œuvres de charité dispensées par la paroisse. Il fait allusion au sort tragique des soldats «qui ont dû mourir ou été faits prisonniers» et à la mobilisation des prêtres comme l'abbé Lefort affecté comme secrétaire à l'hôpital de Salonique. Il tient à montrer l'engagement des fidèles et des prêtres devenus soldats, «Servir la patrie, c'est servir Dieu». Pour l'Église catholique, la guerre aura été l'occasion de prouver son attachement patriotique et de réfuter l'accusation de servir d'abord le pape. Ce conflit influencera ainsi les relations entre l'Église et la République.

Le prêtre se réjouit des spectacles «uniques», «magnifiques» d'unité qui ont lieu dans son église, marquées par la présence du conseil municipal. Le patriotisme est le ciment de cette union. Le 3 août 1919, la fracture de 1905 semble être effacée : la municipalité demande une cérémonie religieuse pour rendre hommage aux soldats morts. Certains pourraient y voir simplement un acte de recueillement lié à la culture chrétienne, d'autres, une volonté de continuer l'Union : *le temps est à l'apaisement et à moins de défiance*. En 1918, sur proposition du maire, le conseil municipal de Rezé avait décidé de faire ériger aussitôt la paix signé, un monument commémoratif en l'honneur de ses Enfants morts pour la France.

L'œuvre de Siméon Foucault

représentant une *Allégorie de la victoire*, se dresse depuis 1923 à quelques mètres devant le porche de l'église Saint-Paul. Monument laïc et monument religieux cohabitent désormais sur le même espace ; certains y verraient un symbole du rapprochement des Rezéens.

8



9 Dans l'autre paroisse rezéenne, à Saint-Pierre, le *Monument aux morts* situé au cimetière comporte une croix catholique placée au-dessus d'une feuille de palmier, symbole de la vitalité, de la victoire !



Photo.1

Carte postale,
Le rêve du Chasseur

2.

Carte postale,
Graine de Poilus

3.

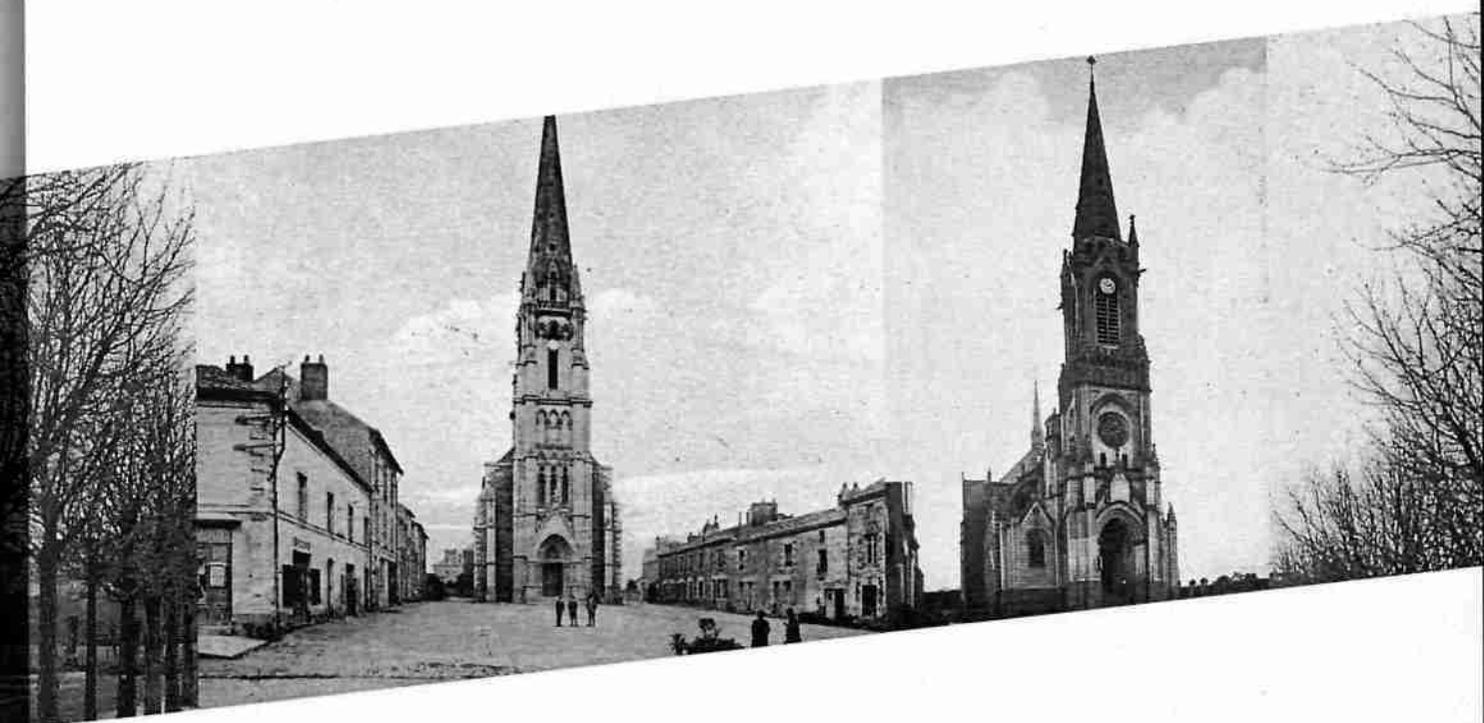
Église Saint-Paul,
et à droite,
église Saint-Pierre



L'ENGAGEMENT DES

Deux paroisses

DANS LES ŒUVRES DE GUERRE



— 2 —

Isidore IMPINNA

Remerciements

*J. Bouteiller et
ses collaboratrices
des A.H.D.N*

Sources

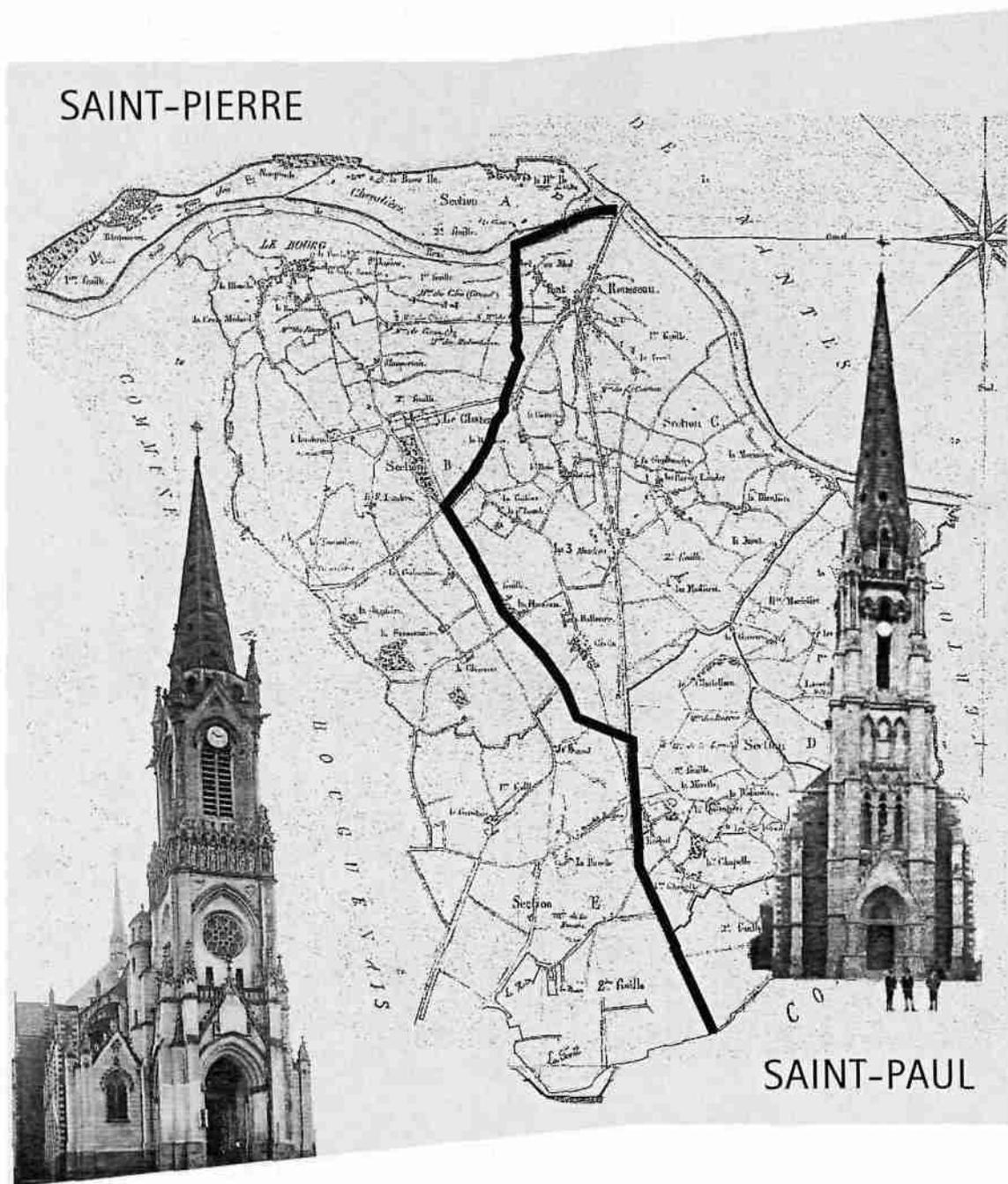
*Archives historiques
du diocèse de Nantes
Archives municipales de Rezé*

Document 1

À l'Ouest paroisse
S^t Pierre, à l'Est S^t Paul,
paroisse érigée en 1841

LES DEUX PAROISSES

à Rezé en 1914



SAINT-PIERRE

Œuvres de guerre

SAINT-PAUL

Présentation

Les archives historiques du diocèse de Nantes conservent les rapports de 87 paroisses sur les œuvres de guerre (œuvres de charité, de solidarité) demandées par les autorités diocésaines durant les 18 premiers mois de la guerre.

Dans « La Semaine religieuse » du 11 mars 1916, elles appellent les curés à leur communiquer sous huit jours, les pratiques religieuses (prières, dévotions...) et les actions humanitaires menées pour secourir les populations civiles et les soldats. Le curé de Saint-Pierre de Rezé, Julien Albert, envoya une longue lettre avec un peu de retard et celui de Saint-Paul, Célestin Leroy, un rapport très succinct auquel il ajouta les œuvres de l'école chrétienne de Saint-Paul de Rezé.

Ces textes nous apportent un nouvel éclairage sur la mobilisation à l'arrière: pratique pédagogique du maître, propagande patriotique et participation des enfants des écoles. Ils nous décrivent avec précision les différentes œuvres de solidarité auxquelles ont participé les Rezéens.

A cette étude, nous joignons la transcription intégrale des documents et nous y apportons pour chacun quelques précisions.

Document II

Œuvres de guerre
de la paroisse
de Saint-Paul

RÉPONSE DU CURÉ de Saint-Paul,

Depuis la commencement
il ne s'est passé un
quint de siècle en quelques
religieuses à l'église. C'est
surtout du sacrement, et
de lectures pieuses, men-
suelles, vivantes et utiles.
Des conversions! Hélas!
quelques-unes cependant,
les soldats, quelques pro-
cesses!
Pour les fidèles déjà bons,
très chrétiens. Les
communions, à bien près,
de la paroisse.
Ces promesses, ces mes-
sages repris pour sub-
venir à mes soldats, à
Couvatures, Couvres, etc.
Des félicitations à mes
Beaucoup de familles
à leur domicile, de non-
les quêtes faites à l'église
dehors de l'église, on
rapporte. Les familles
de nos réfugiés, n'ont pu
s'y être pu prévoir
inquiète, j'aurais pu
surtout de l'organe, vers
Néanmoins, Couvatures,
mais ignorants qu'il



ŒUVRES DE GUERRE
dans la paroisse de Saint-Paul

Œuvres religieuses :

Le vendredi : chemin de Croix
Tous les soirs, sur la semaine, chapelet et prière ;
Le matin et le jeudi : Salut.
Les jours de classe, à 4 h, un groupe d'enfants de
l'école chrétienne des garçons récite à l'église, le
chapelet.

Œuvres de charité :

Une vingtaine de travailleurs, dames et demoiselles,
se réunissent chaque semaine, le lundi dans la soirée,
pour confectionner des objets destinés aux pauvres.
Jusqu'ici, 800 objets ont été distribués et 50 familles
à peu près ont été secourues.
L'hôpital filial de la Balinière, propriété de la famille
Leglas-Maurice, a fonctionné pendant 10 mois sous
la direction de deux sœurs de la Maison hospitalière
avec l'aide de dix personnes de bonne volonté.

Signé,
Célestin Leroy, Curé

DEUX ŒUVRES

De charité

CITÉES PAR C.LEROY

Dans les œuvres de charité citées par le curé, les femmes ont un rôle primordial : elles sont à l'initiative des premiers comités de secours. Les religieuses participent activement au fonctionnement des hôpitaux.

LES COMITÉS de secours catholiques qui se sont formés à l'initiative des « Dames de Pont-Rousseau », travaillent étroitement avec les comités laïcs et ont l'appui de la municipalité qui leur accorde des subventions. Les œuvres de charité pour les uns, de fraternité, de solidarité pour les autres, appelées œuvres de guerre en 1914, ont comme objectifs de soulager les plus démunis et de permettre par tous les moyens à la France d'emporter la victoire. Nous avons là une manifestation concrète de l'Union sacrée.

Le conseil municipal, réuni le 22 novembre 1914, soutient solennellement cette coopération fraternelle :

Plusieurs dames de Pont-Rousseau, désireuses d'apporter pendant la durée de la guerre un peu de soulagement aux familles des mobilisés nécessiteux ont formé un comité. Ce comité se réunit une fois par semaine à la Maison hospitalière de Saint-Paul et distribue des secours en nature (vêtements) à tous les malheureux.

Un autre comité de secours est en ce moment en formation à Pont-Rousseau ; son but est également de soulager les malheureux. Il a pris l'engagement de donner des aliments chauds aux enfants des écoles libres, comme le fait la Société des Amis des écoles laïques pour les enfants qui fréquentent les écoles publiques. Ce comité demande qu'on lui vint en aide en lui accordant une subvention. Le conseil municipal décide que 200 francs seront mis à la disposition du Maire pour soulager les élèves nécessiteux dont les pères soldats déjà éprouvés dans leur vie intime supportent stoïquement la lutte contre l'envahisseur.

Le Maire approuve cette décision et ajoute que dans ces terribles moments, les comités doivent avoir la même affinité, la même cohésion, et n'envisager qu'un seul but qui est celui de coopérer fraternellement ensemble au salut de tous en venant largement en aide aux enfants de nos braves soldats mobilisés qui là-bas dans les tranchées travaillent si glorieusement pour le salut de la France et la grandeur de la patrie.»

Celui du 28 février 1915 relate la confection et la distribution de vêtements aux réfugiés et familles nécessiteuses des mobilisés par les dames de Pont-Rousseau, confirmant les affirmations du curé :

Lecture au conseil municipal d'une lettre de Mme Vélasque faisant connaître que le Comité fondé par les dames de Pont-Rousseau pour venir en aide aux réfugiés et aux familles nécessiteuses des mobilisés de la commune a distribué depuis la fin du mois d'août jusqu'à ce jour 952 vêtements et objets divers ; la plus grande partie de ces vêtements était en tissus neufs ; ils provenaient de dons ou de collectes faits dans la commune.

Le conseil municipal et le Maire expriment leurs plus vifs remerciements aux personnes qui se sont dévouées pour cette œuvre de solidarité.

Les ressources du Comité étant à peu près épuisées, il est décidé de donner très prochainement avec le concours d'artistes de choix, une fête à Pont-Rousseau dont le bénéfice sera exclusivement réservé aux réfugiés et aux familles des mobilisés. MM. Turbel et Vélasque sont chargés de l'organisation de cette fête.

Femmes

LAÏQUES

RELIGIEUSES

Mobilisées

*Les femmes sont nombreuses dans les services hospitaliers.
Dès le début de la guerre, des milliers de blessés affluent à l'arrière.*

LES BESOINS en matière de soins, de traitements et d'hébergement sont énormes; les structures existantes sont très vite submergées et des hôpitaux provisoires ou ambulances sont créés sur tout le territoire par des bienfaiteurs. Des centaines de milliers de bénévoles travaillent dans de grands comités de secours comme la Société de secours aux blessés militaires, l'Union des femmes de France et l'association des Dames françaises qui constitueront la Croix-Rouge française.

4.
Maison
Hospitalière
de St Paul



Un hôpital militaire complémentaire est installé dans le château de la Balinière (demeure du 18^e, actuellement centre de musique) qui appartient au début du siècle dernier à François Leglas-Maurice, puis à son gendre Léon Jamin, conseiller général et président du comité de secours aux prisonniers. L'hôpital comprend 22 lits destinés aux soldats blessés ou malades venus du front et fonctionne durant 10 mois du 24 octobre 1914 au 7 juillet 1915. Une dizaine de bénévoles assurent son fonctionnement et la direction est confiée à deux sœurs de la Maison hospitalière de Pont-Rousseau. Comme pour la plupart de ces établissements, la population est conviée à fournir linges et pansements.

5.
Château
de la Balinière



La Maison hospitalière, devenue plus tard la clinique Saint-Paul, est une société anonyme fondée en 1897 par M. Hervouët, curé de Saint-Paul, et emploie des religieuses appartenant à la congrégation des religieuses de Sainte-Anne de la Providence de Saumur. Celle-ci « fournit le nombre nécessaire de sœurs aux besoins des malades soignés à domicile ou dans la maison hospitalière » depuis 1908.

6.
Femmes prépa-
rant des colis
pour les soldats.



Le président en 1914 est C. Leroy, et un des membres du conseil d'administration, M. Leglas,

propriétaire de La Balinière. Durant les premières années de guerre, les chirurgiens réquisitionnés travaillent pour l'armée et les activités de la Maison hospitalière sont réduites.



7 et 8.
Photos de
propagande.

LA RÉCENTE NOMINATION du curé (février 1914), le peu de temps qui lui est donné pour répondre à l'enquête de l'évêché, sa personnalité, peuvent expliquer la brièveté du rapport. Dans sa chronique de la guerre à Rezé, nous avons remarqué une retenue sur tout ce qui concernait les difficultés de la population civile. Peut-être a-t-il pensé que le directeur de l'école des garçons, Julien Roué, rezéen depuis 14 ans, serait plus apte à exposer les actes de solidarité et de patriotisme des catholiques ?

Conclusion

Célestin Leroy ne retient que deux activités où le rôle des femmes est considérable. Dès le début de conflit, celles-ci sont appelées à remplacer les hommes dans les travaux des champs, dans le commerce, dans les usines et les ateliers, dans les transports et autres services. Elles représentent un quart de la main d'œuvre totale. Mais c'est surtout dans les hôpitaux et les œuvres de bienfaisance que nous les trouvons en grand nombre. En 1914, on recense déjà 600 000 blessés et 100 000 soignants(es) dont de nombreuses religieuses. Des femmes deviennent les marraines des poilus sans famille et apportent un soutien psychologique et moral à leurs filleuls. Des associations de charité catholiques déjà existantes sont à l'initiative d'un grand nombre de comités de bienfaisance. Les femmes sans ressources (veuves de guerre, réfugiées...) travaillent dans des ouvriers pour confectionner des vêtements ou des colis aux soldats et reçoivent un petit salaire.

Document III

*Lettre du directeur,
de l'école chrétienne
de Saint-Paul à Rezé*

LETTRE DU DIRECTEUR

Julien Roué,

« Ce sera un jour l'honneur de nos écoles libres de ne pas s'être contentées pendant la guerre de répandre les connaissances exactes mais d'avoir en outre secondé tous les efforts répondant aux nécessités vitales de notre chère et douce France.

L'instituteur non mobilisé commente à ses élèves les communiqués, en raconte les traits d'héroïsme, expose sous le préau des vues de la guerre et fait de l'école un foyer de religion et de patriotisme ; l'école devient aussi un atelier national où l'on forge du bien-être et de la santé pour les soldats, du courage et de la persévérance pour les parents des écoliers, car l'enfant répète à son foyer des paroles de confiance, de patience, d'endurance jusqu'au bout, paroles qui passent ainsi de l'âme enfantine dans l'âme nationale.

A l'appui de ces considérations, voici le tableau des œuvres religieuses, patriotiques et sociales entretenues par le dévouement des élèves de l'école Saint-Paul, Pont-Rousseau, pendant la durée de la guerre 14 -15 et 16. Heures de silence et sacrifices offerts pour le succès de nos armées, communions, assistance à la Sainte messe, chapelets et chants de cantiques chaque soir après 4 heures. Voici le bilan spirituel. Dans le domaine matériel : l'œuvre des couvertures et des oreillers pour les soldats cantonnés dans les dépendances de l'école et du patronage ; le sou du soldat destiné aux ambulances et à l'envoi de brochures sur le front, participation à la collecte de l'or (jusqu'à ce jour 18 640 francs) ; envoi de paquets aux prisonniers, aux anciens élèves sans famille ou pauvres ; œuvre de la pomme (chaque élève apportant sa pomme pour nos blessés) ; aide matérielle et morale aux réfugiés ; accueil des enfants, évacués ou réfugiés belges et français ; présence d'une députation de l'école aux services des soldats morts pour la France ; participation aux journées Belge, des Nantais au front, Serbe, Française, du 75, des orphelins, de la pochette, correspondances avec les anciens élèves mobilisés, visites aux familles victimes de la guerre.

A côté du tableau des œuvres de guerre, se trouve celui des anciens élèves blessés, promus, cités : sept sont décorés de la croix de guerre, deux de la médaille militaire, un de la Légion d'honneur. Au milieu des deux tableaux précédents, le Livre d'or de l'école où sont inscrits les anciens élèves morts pour la France avec leur photographie. Ce tableau, sur un fond aux couleurs nationales, dominé par le Sacré-Cœur, agrémenté du clocher de la paroisse, des drapeaux alliés, des armes de Bretagne et de Nantes et la devise ? Patriotiques et religieuses.

C'est l'histoire vivante qui, j'espère, entrera directement dans ces crânes des petits et les fera plus chrétiens, plus fiers, plus forts, plus généreux.

Signé :
Julien Roué



L'ENGAGEMENT

Des enfants

DANS LA GUERRE

ET LA

propagande

PATRIOTIQUE

La lettre ci-jointe a été écrite par Julien Roué dans la seconde quinzaine du mois de février 1916 et accompagne celle du curé de Saint-Paul, Célestin Leroy.

JULIEN ROUÉ est né le 25 octobre 1860 dans le canton de Saint-Etienne de Montluc en Loire-Inférieure. Il est membre de l'Institut des frères de l'école chrétienne ou de Saint Jean-Baptiste de la Salle, et possède un brevet élémentaire délivré par l'académie de Paris le 18 juillet 1888. Julien Roué (frère Clair Edmond) a enseigné au pensionnat de Nantes, rue de Bel-Air de 1894 à 1900.

Le 17 août 1900, il déclare à la mairie de Rezé, son intention d'ouvrir une école primaire privée de garçons à Pont-Rousseau dans un local situé au 76 rue Sadi Carnot et en 1904, il renouvelle son autorisation d'ouverture de peur qu'elle ne puisse se faire après la rupture du concordat le 27 mai 1904. Il restera directeur jusqu'en 1925. La paroisse de Saint-Paul fêtera son jubilé avec beaucoup d'éclats. Le curé, C. Leroy, lui rend hommage lors du discours qu'il tient à cette occasion au Cercle Saint-Paul : « Il y a 25 ans, en effet vous quittez une grande maison, un beau pensionnat, pour venir dans cette paroisse relever une école qui était hélas ! bien tombée... Et depuis 25 ans, vous êtes ici à la besogne, dans votre classe, enseignant six heures au moins par jour, vous dévouant pour vos élèves, les instruisant, les dirigeant, leur donnant l'exemple du travail. Que de générations vous avez vues ainsi passer sur les bancs de votre école, que d'enfants vous avez instruits, que d'âmes vous avez formées à la vertu. Combien vous doivent les qualités qui font d'eux des bons chrétiens, des bons Français- le tableau des soldats de cette école morts pour la France n'en était-il pas la preuve ? Des bons ouvriers, des hommes respectés et honorés... »

L'école privée de Julien Roué, dans sa mobilisation patriotique ressemble à toutes les écoles de France ; mais comme dans tous les établissements



9.

École St Paul

catholiques, elle insiste sur le caractère religieux de l'engagement. Dès le 7 août 1914, le ministre de l'Instruction publique, Albert Sarraut, appelle les instituteurs à faire leur devoir : « Faire comprendre aux enfants les événements actuels et exalter dans leur cœur la foi patriotique [...] La première parole du maître aux élèves doit hausser les cœurs vers la patrie et sa première leçon honorer la lutte sacrée où les armes sont engagées. »

La guerre est totale : elle est omniprésente et permanente. Elle envahit ainsi l'univers de la jeunesse et en particulier l'école qui s'avère le vecteur privilégié de la propagande patriotique. Ainsi, Julien Roué reprend à son compte un paragraphe (page 229) du livre paru en 1916 *Instruction publique et la guerre* d'Albert Sarraut, ministre de l'Instruction publique, « L'école et ses institutions annexes ont été comme une vaste usine de guerre fortement outillée pour la défense intérieure, comme un immense atelier national où l'on forgeait du bien-être et de la santé pour les soldats ; du courage et de la persévérance pour la population civile ». Le directeur précise que les élèves (ainsi endoctrinés) se chargeraient de diffuser dans leur foyer « les paroles de confiance, de patience et d'endurance ». Les Français avaient pris conscience que la guerre serait longue et dure.

Journées patriotiques

Les écoliers participent activement à l'effort de guerre.

LLS SONT surtout chargés de collecter des fonds pour les nombreux comités de secours et « l'or » pour financer les quatre grands emprunts nationaux de 1915 à 1918; la guerre dure et les dépenses sont colossales. « Les chercheurs d'or » de l'école de Pont-Rousseau recueilleront 18 640 francs, une somme très conséquente qui permettra de payer les armes et autres produits venus de l'étranger.

Des circulaires émanant du ministère de l'Instruction publique organisent précisément le déroulement des journées patriotiques dans les écoles comme « l'œuvre du petit sou »; chaque élève verse deux sous par semaine et l'argent ainsi récolté servira à envoyer des cadeaux de Noël aux soldats sans famille. A l'école Saint-Paul, le sou du soldat sert aux ambulances (hôpitaux complémentaires

comme celui de la Balinière) et l'envoi du bulletin paroissial *La Voix de Saint-Paul*, pour que les soldats puissent garder un lien avec leur paroisse, leur commune.

De très nombreuses journées de bienfaisance ou patriotiques sont instituées pour venir en aide aux combattants, aux victimes et aux familles. Les collecteurs: écoliers, associations familiales, Dames de la Croix-Rouge, personnel municipal et autres volontaires, brassard au bras, avec un tronc indiquant le thème de la campagne, sollicitent les passants devant les églises, les mairies, les commerces ou font du porte-à-porte. Les écoliers restent les meilleurs quêteurs: *devant ces jeunes patriotes, les adultes sont plus généreux!*

Julien Roué cite quelques-unes de ces journées patriotiques:

Journées « Serbe » et « Belge » sont organisées pour venir en aide aux réfugiés de Serbie et de Belgique. Ces deux petits pays envahis par l'ennemi sont devenus dès 1914, des symboles de résistance.

Journée du « 75 » organisée par le *Touring club de France* mettait en valeur le canon de 75 mm dont la propagande vantait la vitesse, la justesse et la puissance. La première journée du 7 février 1915 eut un tel succès que l'on renouvela cette action. Les bienfaiteurs recevaient des insignes représentant le fameux canon.



Journée des orphelins ou « journée de l'orphelinat des Armées ». Les premiers fonds recueillis le 20 juin 1915 ont permis la création d'une association nationale pour les orphelins de guerre puis ceux des années suivantes, à son fonctionnement.

Les entreprises pouvaient donner leurs recettes d'une journée et la poste sortit un timbre surtaxé en 1917 qui sera encore émis après la guerre.

Journée des éprouvés de guerre Les dons sont versés à tous ceux qui ont été éprouvés par la guerre, civils et militaires. C'était une tombola organisée par la presse française en septembre 1915. Les Français participent au tirage en achetant des pochettes artistiques illustrées par le nantais Luc-Olivier Merson.

10.

Bon point de l'emprunt.



11 et 12.

Insignes :
Journée
Nationale des
Orphelins de la
guerre et du 75.

14.

Affiche de
propagande

Les élèves de l'école des garçons de Saint-Paul sont plus que des *quêteurs*; leur tâche est aussi de soutenir moralement les combattants sur le front par des échanges épistolaires, les prisonniers par l'envoi de colis (voir bulletin n°76) et les blessés et les familles victimes de la guerre par des visites. Nous supposons que dans l'école des filles, les écolières tricotent des vêtements chauds et certaines d'entre elles comme les « cadettes noëlistes » deviennent les *filleules des soldats sans famille*. Les élèves sont pleinement associés à la guerre et représentent leur école aux cérémonies officielles pour les soldats morts pour la France au côté des officiels. Ils sont ainsi directement confrontés à la réalité de la mort. Le directeur d'école finit sa lettre par le lourd bilan humain des deux premières années de guerre. Nous imaginons l'émotion de cet homme qui a connu ces soldats, jeunes enfants assis sur les bancs de son école.



12. 13.

Affiche Grande
Tombola et Jour-
née du Poilu



14.

Affiche
Journée Serbe

Document 15

Recette des écoles pour
la journée du Poilu

JOURNÉES PATRIOTIQUES ET PROPAGANDE

Journée du Poilu

École publique de Poit. Arrouau	51,00
" libre de Poit. 9°	86,50
École publique Rezi (bourg)	48,50
" libre 9° - 6°	59,40
	<hr/>
	241,40
Monument communal V.B.	4,60
Comité de Propagande	<hr/>
	250,00

Le 5 janvier 1916



16. Si tu as besoin d'un coup de main,
fais moi signe, signé le fils à papa.



17. Prière pour l'Absent: Mon père en héros défend
la Patrie, Moi, petit enfant, je tremble et je prie.



18. Nous entrerons dans la carrière,
Quand nos aînés n'y seront plus.

LA PÉDAGOGIE et la direction de l'école de Julien Roué ne sont donc pas singulières. Le 18 septembre 1914, dans une circulaire adressée aux recteurs, Albert Sarraut invite les instituteurs de leurs ressorts à prendre des notes sur les événements auxquels ils assistent... et certains recteurs et inspecteurs d'académie demandent aux instituteurs de compléter le Livre d'or de la commune : tués, blessés, citations à l'ordre du jour, actions d'éclat, décorations [...] et des lettres du front. Le directeur de l'école privée se comporte donc comme un bon patriote. En rendant hommage aux anciens élèves morts pour la France et en exposant leur photo, l'enseignant souligne le lourd tribut payé par son école, sa famille et au-delà par l'ensemble des catholiques. Comme les adultes, les enfants ont participé à l'effort de guerre et ont vu leurs conditions de vie bouleversées : départ d'un proche au front, instituteurs ou prêtres mobilisés, absence de la mère partie travailler, manque de nourriture et parfois même la mort de leur père (plus de 600 000 pupilles de la Nation). Les élèves ont été les cibles privilégiées de la propagande patriotique : le ministère de l'Instruction publique exige un enseignement orienté sur la guerre en indiquant à l'école de nouvelles obligations. On attend de l'enfant un comportement exemplaire pour devenir un bon soldat. On lui rappelle souvent le sacrifice du poilu qui subit aussi la propagande. Ne se bat-t-il pas pour « la défense de la civilisation, contre la barbarie », pour préserver l'avenir de ses enfants ?

Document V

*Lettre de Julien Albert,
curé de Saint-Pierre,
datant du 3 avril 1916*

RÉPONSE DU CURÉ de Saint-Pierre,

« Monsieur le Chanoine Secrétaire. Je suis très en retard à vous donner les renseignements demandés sur les œuvres de guerre dans ma paroisse. Veuillez m'en excuser; ce retard est indépendant de ma volonté. Du reste, je n'ai pas de très nombreux renseignements à vous donner sur ce sujet. Au point de vue des œuvres pieuses, nous avons, grâce à Dieu, exécuté fidèlement les ordres donnés par l'autorité épiscopale.

Les fidèles sont venus en grand nombre à l'église, toutes les fois qu'ils y ont été convoqués pour des prières publiques. Depuis le commencement de la guerre, il ne s'est pas passé un seul jour, sans qu'il y ait eu quelques exercices religieux à l'église: triduum de prières, saluts du Saint-Sacrement, chapelets accompagnés de lectures pieuses, messes pour les soldats vivants ou défunts. Des conversions? Hélas! Très peu nombreuses. Quelques-unes cependant, surtout parmi les soldats. Quelques premières communions aussi! Pour les fidèles déjà bons, de l'amélioration très certainement. Le nombre de communions a bien près doublé, dans la paroisse. Au point de vue matériel: œuvres entreprises pour subvenir aux besoins de nos soldats: vêtements, tricots, couvertures, couvre-pieds; je dois des félicitations à mes paroissiens. Beaucoup de familles ont reçu à leur domicile, de très nombreux soldats, les quêtes faites à l'église, ou en dehors de l'église ont largement rapporté. Les familles de nos mobilisés, de nos réfugiés, n'ont pas été abandonnées. Si j'avais pu prévoir le présente enquête, j'aurais noté les chiffres soit de l'argent versé, soit des vêtements, tricots distribués; mais ignorant qu'elle devait avoir lieu, je n'ai rien écrit sur toutes ces choses. Mais, sans rien exagérer, je puis affirmer que les largesses de mes paroissiens pendant la guerre, se sont élevées à quelques milliers de francs, soit en argent, soit en nature. Le patronage chrétien de la paroisse a logé, chaque jour pendant un an, une centaine de soldats. Ça n'a point été pour s'enrichir. Le presbytère, lui aussi, a reçu une trentaine, pendant six à huit mois. L'église a eu l'avantage d'avoir un grand nombre de messes, tous les jours, pendant toute la durée de la guerre jusqu'à ce moment, du moins; et le clergé de la paroisse n'a eu qu'à se louer de la présence des prêtres mobilisés. La mairie s'est montrée libérale envers nous, en nous associant tant qu'il en a été besoin à ses œuvres de charité envers les familles de mobilisés ou de réfugiés. Cet ensemble d'œuvres de bienfaisance a dû, j'aime à le penser, faire du bien aux âmes, toucher le cœur du Bon Dieu et le dédommager des offenses, sans doute nombreuses voire scandaleuses, qu'il a reçues de la part d'un trop grand nombre d'âmes légères, irréfléchies ou mauvaises.

Voilà, Monsieur le Secrétaire, les renseignements ou considérations que j'avais à formuler touchant les œuvres de guerre, dans ma paroisse depuis le début des hostilités. Veuillez les agréer, Monsieur le Secrétaire et recevoir, en même temps l'assurance de mes sentiments de très cordial respect.

Signé J. Albert, curé

CURÉ Julien Albert

DE SAINT-PIERRE

*Julien Albert est né à Montbert (Loire-Inférieure) en 1852.
Il exerce son ministère à Pontchâteau puis à Châteaubriant.
En 1898, il est nommé curé à Saint-Pierre de Rezé.*

LAURAIT ÉTÉ pressenti par l'administration épiscopale pour une grosse cure mais sa nomination aurait été refusée par les autorités civiles (L'Église est sous le régime concordataire) car, nous dit-on, il aurait « trop bien réussi à dépeupler au profit de l'école chrétienne, l'école publique des garçons ». Son prédécesseur, M. l'abbé Bodinier, lui avait légué une école qu'il avait créée ; le nouveau curé allait la maintenir et construire à la veille de la guerre, le bâtiment qui allait l'abriter. A défaut d'école, les élèves étaient reçus au patronage. Le prêtre était un homme apprécié par ses paroissiens.

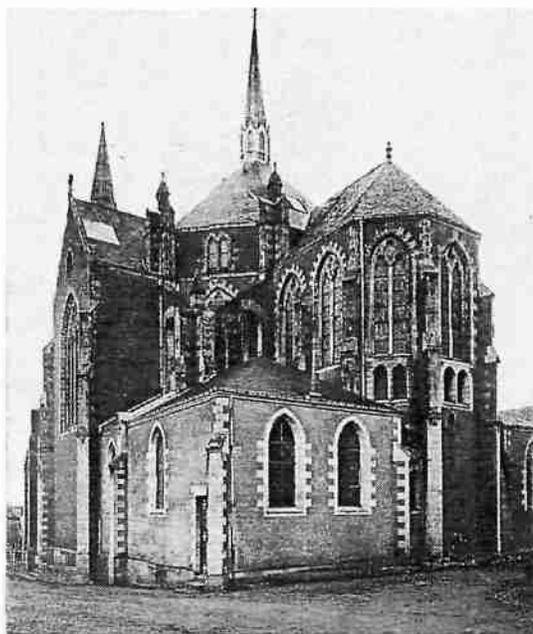
Dans sa réponse, Julien Albert semble être pris au dépourvu et s'excuse à plusieurs reprises de ne pas donner plus de précisions sur ses affirmations.

Il commence dans sa lettre par exposer les œuvres spirituelles : prières, messes pour les soldats... Il fait part de quelques conversions surtout chez les soldats en cantonnement et le doublement des communions pour les *bons* pratiquants !

La recrudescence de la foi et de la pratique religieuse sont constatées dans d'autres paroisses. La guerre apporte bien des incertitudes !

Parmi les œuvres matérielles citées, nous retrouvons celles de la paroisse Saint-Paul : *vêtements pour les soldats, aides aux familles et aux réfugiés*, mais le curé insiste davantage sur la générosité de ses fidèles. Des régiments cantonnés dans les locaux de la paroisse sans que cette dernière en tire un profit... Sous certaines conditions, l'Etat indemnise le casernement des troupes.

Le curé évoque une bonne coopération avec la municipalité en ce qui concerne les œuvres de charité... Leurs relations semblent conciliantes durant ces années de guerre : nous apprenons par la muni-



19.

Église
Saint-Pierre

cipalité que le prêtre participe pour moitié aux dépenses des réparations à l'église en novembre 1914 et qu'elle lui maintient le prix du loyer du presbytère à 400 francs tout en lui faisant remarquer que la propriété est plus grande que celle de Saint-Paul pour une location inférieure de 100 francs. Il faut maintenir l'Union sacrée !

En 1916, le curé est assisté par le vicaire mobilisé Jean Marchand dont il loue la présence ; celui-ci partira l'année suivante sur le front, sera cité à l'ordre de son bataillon, et recevra la *croix de guerre avec étoile*. « Le prêtre brancardier Marchand a toujours fait preuve de courage et d'un inlassable dévouement, en prodiguant ses soins à tous, depuis dix-neuf mois qu'il est sur le front ; toujours des premiers pour secourir et ramasser des blessés sous le feu » *Semaine paroissiale* n° 46.

Conclusion

A LA FIN de sa lettre, le curé fait allusion « aux offenses [...] scandaleuses » à Dieu de certains habitants. Nous aurons les mêmes allusions concernant la pratique religieuse des Rezéens dans *La Semaine religieuse*.

A l'occasion de son décès, le prêtre chargé de son hommage déclara :

« Pasteur dans une paroisse où nombreuses se comptaient les brebis errant hors du bercail, le deuil d'aucun foyer ne le laissa indifférent ; la pitié le rendait même audacieux, et, au risque d'un accueil parfois moins qu'aimable, il n'hésitait jamais à porter à domicile le témoignage de sa paternelle et chrétienne sympathie [...] La paroisse de Rezé, dont il fut vingt ans le pasteur, offrait à son zèle un rude champ d'action. Assez peu homogène, à la fois rurale, ouvrière et fluviale, la proximité de la grande ville n'a pas peu contribué à y étendre le fléau de l'indifférence et de l'ignorance religieuse. M. Albert, posément, sagement, mais résolument, se mit à la besogne. Tandis qu'il s'appliquait avec succès à maintenir et à garantir la foi dans la partie du troupeau fidèle, il ne perdait pas de vue la foule des indifférents [...] Le plus douloureux était à son cœur de prêtre, le spectacle de la misère des âmes. L'abbé Albert si indulgent à tous, si tolérant même qu'il semblât, ne s'en accommodait guère... »

Le curé, malade, meurt en 1921 et est enterré à Rezé, la paroisse à laquelle il a gardé « le meilleur de son affection ». A. Bachelier rapporte qu'un grand cortège de paroissiens l'avait accompagné et que deux jours auparavant, le même cortège en avait fait autant pour le corps du premier soldat mort ramené du front et il termine ainsi « Ils en étaient dignes l'un et l'autre. Ils y peuvent attendre ensemble la dernière résurrection. Le bon vieux curé, et le jeune officier, ont combattu tous deux le bon combat, pour l'Église et pour la France. »

SOLIDARITÉS

Rezéennes

DURANT LA GRANDE GUERRE



— 3 —

Isidore IMPINNA

Photo.1

*La ville de Rouvroy,
après la guerre 14-18*

Sources

*Archives municipales
de Rezé*

LA GRANDE Solidarités Rezéennes GUERRE

Présentation

Cette étude complète en partie celle des œuvres de guerre des deux paroisses de Rezé (page 15). Elle est loin d'être exhaustive car nous avons limité notre recherche au seul registre des délibérations du conseil municipal de Rezé, conservé aux archives. En période de paix, le conseil municipal de Rezé se réunit en moyenne tous les 2 mois ; en 1914, la déclaration de guerre et ses conséquences ont poussé nos édiles à se réunir 8 fois, souvent en session extraordinaire et nous avons compté 83 délibérations.

Le conseil est présidé par le maire, Jean-Baptiste Vigier, et à chaque début de séance, les conseillers municipaux nomment un secrétaire qui rédige un compte rendu des débats plus ou moins succinctement. Les propositions ayant obtenu la majorité des voix deviennent des délibérations qui ne sont exécutoires qu'après l'accomplissement des formalités de transmission au préfet et de publicité prescrites par la loi.

En parcourant les délibérations du conseil municipal durant ces années de guerre, nous percevons les nouvelles difficultés auxquelles sont confrontés les conseillers, tous unis autour du maire. Les divergences politiques sont provisoirement éteintes, nous sommes dans l'Union sacrée.



2.

*Le maire de Rezé,
J.B Vigier*

Face à l'ampleur des problèmes, la municipalité gère de son mieux, portant une attention particulière aux personnes les plus démunies tout en participant à l'effort de guerre pour la victoire du pays. Comme les caisses de la commune sont vides, la municipalité réduit ses dépenses fonctionnelles et fait appel à la générosité et à la solidarité de ses administrés.

Nous traiterons dans cette étude, de quelques-unes de ses actions visant à aider les réfugiés, les soldats sur le front, les prisonniers, les familles des mobilisés et la reconstruction des régions dévastées par l'ennemi.

Document I

*Appel à la solidarité,
des concitoyens,
par le maire de Rezé*

APPEL À LA Solidarité

« Comme suite aux circulaires ci-dessus, la municipalité de Rezé adresse un appel chaleureux aux sentiments de générosité des habitants de la commune en faveur de ces malheureux victimes de la guerre, Belges ou Français, obligés d'abandonner leurs logements incendiés, leurs foyers ruinés par nos ennemis. Ainsi que le prévoit une circulaire préfectorale, un certain nombre d'habitants seront tenus de recevoir et de nourrir des réfugiés, d'autres seulement de les loger, selon leur situation.

Déjà, beaucoup de nos concitoyens se sont proposés pour accueillir des réfugiés, nous les remercions vivement. Mais ces offres ne seront pas suffisantes. Aussi prions-nous toutes les personnes dont la situation le permet ou possédant des locaux de vouloir le faire connaître, soit à la mairie, soit à la permanence près de la poste de Pont-Rousseau. La tâche plutôt difficile de l'administration municipale serait ainsi facilitée par la bonne volonté de ces personnes.

Elles auront le beau geste et cela vaudra mieux que d'attendre à y être contraints ou réquisitionnés. Les dons en nature sont également bien reçus. La plupart des réfugiés sont dénués de tout. Les personnes ayant fait des offres seront prévenues lorsqu'il y aura lieu de donner suite à leur proposition.

En opposant leur vaillante armée aux Allemands et en retardant leur marche, les Belges ont favorisé considérablement le succès final qui doit couronner les efforts de nos armées. Ils ont acquis des droits imprescriptibles de notre reconnaissance. C'est payer un peu de notre dette que d'accueillir à bras ouvert ceux que la guerre a chassés de chez nous. Nous avons donc la conviction que nul dans notre commune ne cherchera à se soustraire à ce devoir que l'on peut considérer comme sacré et nous sommes convaincus que les femmes et les enfants accueillis trouveront au sein des familles en même temps qu'un réconfort moral, les soins matériels qui leur sont indispensables. Quant aux hommes, en majorité cultivateurs, manœuvres... Ils peuvent sans doute être employés dans certain cas et compenser ainsi la dépense que peut occasionner leur nourriture.

Vous répondrez à notre appel, chers concitoyens. En le faisant, vous contribuerez à maintenir intact le bon renom de l'hospitalité de notre région. Soyez sincèrement remerciés. Nous profitons de la circonstance pour également adresser nos plus vifs remerciements à tous nos concitoyens ayant bien voulu apporter leurs cotisations à la souscription organisée dans la commune en faveur des familles de mobilisés ainsi qu'aux organisations syndicales philanthropiques mutualistes des chemins de fer de l'Etat à Nantes.

Dans nos remerciements, nous ne voudrions pas omettre les personnes présentant leur gracieux et bienveillant concours pour la répartition des secours.

A nouveau à tous: Merci.

Aide AUX Réfugiés

Dès le 5 août, les Rezéens ont pu apercevoir quelques réfugiés italiens, ouvriers et métallurgistes du Nord et de l'Est de la France, installés pour cinq semaines au séminaire des Couëts (Bouguenais) tout proche de la commune.

A PARTIR DU 26 août, ce sont 61 000 réfugiés dont 51 800 Français et 8 760 Belges provenant des régions envahies par les Allemands qui arrivent dans le département de Loire-Inférieure. La très grande majorité sont reçus à Nantes et quelques centaines d'entre eux, à Rezé.

Le 2 septembre 1914, le maire présente au conseil municipal, deux circulaires du préfet demandant à la commune d'accueillir des réfugiés français et belges. Il rapporte que la ville de Nantes les accueille déjà dans les écoles et les nourrit. A Rezé, les écoles servant de cantonnement aux troupes, le maire propose de procéder à l'élaboration de listes de personnes susceptibles de les recevoir et de faire une demande auprès des autorités militaires pour évacuer les soldats des dites écoles.

Il rend visite au secrétaire général de la préfecture qui, après avoir remercié la commune pour l'accueil des soldats, sursoit provisoirement à l'envoi de réfugiés et lui demande d'établir des listes d'habitants pouvant les accueillir, ce qui sera fait le 6 septembre 1914. 256 habitants pourraient loger et nourrir 304 réfugiés et 35 habitants assureraient uniquement le logement pour 58 autres. Par ailleurs, des locaux inoccupés sont offerts. Mais devant l'ampleur de la demande, le maire estime que cela est insuffisant et lance deux jours plus tard, un **Appel à la solidarité** de ses concitoyens. Les semaines suivantes, les réfugiés sont répartis sur tout le territoire communal et partagent le quotidien des Rezéens. Leur nombre est très difficile à déterminer : ils se déplacent selon les opportunités d'accueil ou de travail. En janvier 1915, un recensement fait pour la distribution de colis par le Comité aux réfugiés français et belges donne :



3.

Extrait, carte d'identité d'un réfugié, de la Loire-Inférieure.

41 hommes, 94 femmes, 51 garçons et 45 fillettes. (Les hommes sont mobilisés). Certains sont dans le plus grand dénuement et sollicitent des aides auprès de la mairie qui les orientent vers des œuvres de charité ou le bureau de bienfaisance qui leur procurent vêtements, nourriture... La municipalité apporte parfois une contribution directe : elle paie les frais d'accouchement pour quatre réfugiées des Ardennes, attribue pour un temps indéterminé un caveau provisoire à la défunte Mme Nicaise pour un prix dérisoire et alloue exceptionnellement une allocation mensuelle de 10 francs à Mme Chèze (Le kilo de pain coûte 0,43 franc en 1914 et 2 francs en 1918). Elle recommande sans difficultés aux employeurs éventuels, tous ceux qui désirent travailler. Certaines comme les deux jeunes filles de Mme Brassens occupent la fonction d'institutrice adjointe à l'école de Rezé.

La municipalité accorde surtout de nombreuses subventions aux comités de secours et organise les *Journées de solidarité pour les réfugiés*. La manifestation du 25 avril 1915 avec conférence et concert connaît un grand succès grâce aux *chœurs de la Marseillaise* et du *Clairon* et aussi à la présence des officiers et des soldats en cantonnement.

En juin 1918, la Croix-Rouge américaine, propose aux réfugiés du mobilier à moitié prix de sa valeur avec possibilité de payer mensuellement.

4.

La saboterie de Jules Braud, place de la Mairie.



Aide AUX PRISONNIERS Soldats

COMBATTANTS

Environ 1400 Rezéens sont mobilisés durant les quatre années de guerre.

ON DÉNOMBRE environ trois cents tués et une centaine de prisonniers. Certains d'entre eux étaient des «nécessiteux» et ils recevront en priorité les aides communales.

Les poilus «versent leur sang» et la population est invitée à leur venir en aide en contribuant à la collecte de l'or pour une victoire rapide qui les épargnerait. Les dons sont collectés généralement par des œuvres de secours locales, comme les Dames de Pont-Rousseau, départementales, nationales comme la Croix-Rouge. De nombreuses journées patriotiques (voir articles précédents) leur sont consacrées comme la journée «du 75» ou celle «du poilu» dont le produit est destiné aux poilus permissionnaires nécessiteux et sans famille. Le maire, informé de ces journées par le préfet qui lui envoie les directives et les insignes à distribuer, veille au bon déroulement des collectes qu'il encourage. Les écoles sont particulièrement mobilisées. Des colis contenant des vêtements chauds

5.

Troupes de soldats à Rezé.



et de la nourriture sont envoyés aux soldats et aux prisonniers à chaque Noël. (voir bulletin n°76)

En tant que premier magistrat, le maire, sollicité par les soldats et leurs familles, donne des avis favorables aux demandes de sursis, surtout lorsqu'il s'agit d'un boulanger ou d'un agent municipal.

Aide AUX Familles

DES MOBILISÉS

Le 3 août 1914 (jour de la déclaration de guerre de l'Allemagne à la France), le conseil municipal se réunit en session extraordinaire avec pour ordre du jour : «Secours à accorder aux familles des hommes mobilisés».

TROIS JOURS auparavant, la mobilisation générale avait privé de nombreuses familles, des revenus d'un père, d'un mari ou d'un fils et le maire veut aussitôt leur accorder les premiers secours. Or, la commune, ne disposant d'aucun crédit et ne pouvant en ouvrir, doit modifier son budget, reporter certaines dépenses pour les virer sur les crédits. Quatre mille francs sont ainsi prélevés sur les dépenses d'assistance médicale gratuite, entretien des rues, quais, mares... Le préfet donnera son accord dès le lendemain et les quatre mille francs seront distribués en argent ou en nature aux familles les plus nécessiteuses en attendant l'aide journalière attribuée par l'Etat de 1,15 franc majoré de 0,50 franc par enfant à charge de moins de 16 ans. Cette attribution avait été décidée dès le 2 août et la liste des bénéficiaires devait être établie par la municipalité et leurs bureaux de bienfaisance.

Le 6 août, une « commission de répartition de secours des familles dont le chef est parti ou partira sous les drapeaux » se réunit trois jours plus tard à la mairie pour nommer trois groupes de 6 membres, chargés de distribuer du pain. Ils sont originaires de tous les quartiers de la commune et parmi eux, la marquise de Narp et le curé de Saint-Pierre. Ce premier acte de solidarité sera suivi de nombreux autres : « des comités de secours catholiques et laïcs distribuent dès fin août près d'un millier de vêtements aux *malheureux*. Une grande partie de ces vêtements sont faits en tissus neufs et on envisage de faire des spectacles pour renflouer les caisses des comités ». Des repas chauds sont offerts aux enfants des écoles.

Des souscriptions sont organisées, une d'entre elles (dans la paroisse de St-Pierre) rapporte plus de 1000 francs. Parmi les donateurs, nous trouvons le curé avec la quête de l'église, le syndicat des marins pêcheurs de Trentemoult, la société *La Cible de Rezé* et, parmi les bénéficiaires, les soldats indigents, des boulangers, des familles de réfugiés...

Le sabotier du bourg, Jules Braud offre 200 paires de sabots, 70 paires de bride, 15 paires de chaussons puis plus tard, 110 paires d'espadrilles aux familles des mobilisés et des réfugiés.

La saboterie était située sur la place de la mairie.

M. de Broca, de Norkiouse, donne un lot important d'objets de trousseau pour les enfants.

Les frères Champenois mettront à la disposition de la commune pour les nécessiteux, 2500 kg de braisette et 2500 kg de gaillette (charbon) et la *société du gaz*, plusieurs tonnes de coke. Le charbon est nécessaire pour se chauffer et il devient plus rare et plus cher. La municipalité peut ainsi distribuer des bons de charbon pour un montant de 1000 francs.

La société de protection mutuelle des employés et ouvriers des chemins de fer et des colonies (Section Nantes) verse 28 francs pour une souscription, les établissements *Ruggieri*, une somme de 300 francs pour le bureau de bienfaisance.

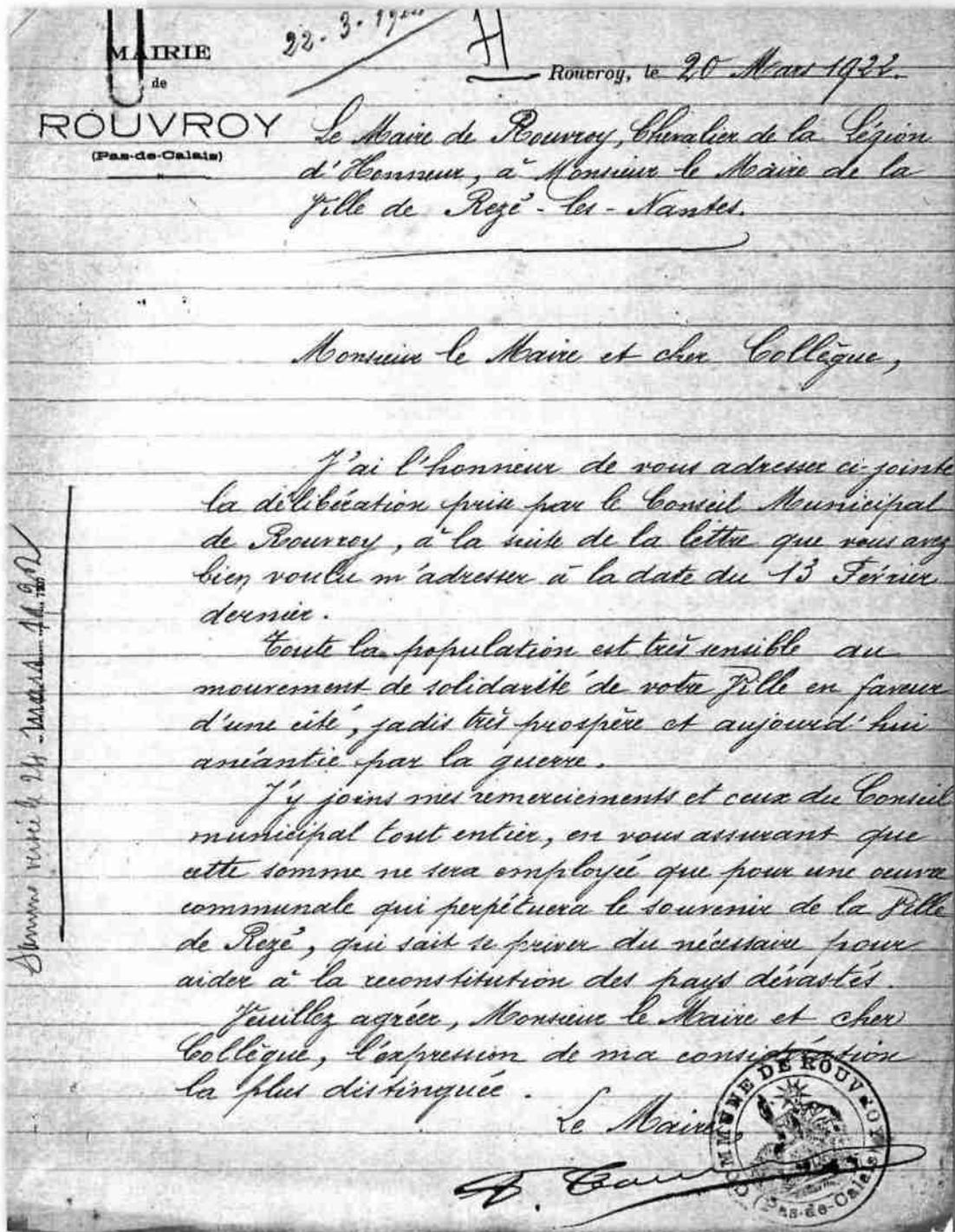
Nous limiterons là, la liste des donateurs. Leur générosité ne couvre cependant pas tous les besoins des familles défavorisées ; elle permet seulement leur survie en attendant le retour des leurs et des temps meilleurs.

Document I

Archives municipales
de Rezé, lettre adressée
au maire de Rezé, 1922

LETTRE DU MAIRE DE

Rouvroy,



Solidarité — Rouvroy

INTERCOMMUNALE

Les régions du Nord et de l'Est de la France ont été les champs de bataille de la guerre et après l'armistice de 1918, tout est à reconstruire.

LE 20 SEPTEMBRE 1918, Nantes adopte la ville lorraine de Saint-Mihiel et l'aide pour cela. Le gouvernement par l'intermédiaire des préfets incite les départements et les communes de France à participer financièrement à la reconstruction des villes sinistrées. Ainsi, par une lettre adressée aux maires le 20 août 1921, le préfet de Loire-Inférieure appelle à la solidarité communale en faveur de celles-ci. Quelques semaines plus tard, le 26 août 1921, le conseil municipal présidé par Jean-Baptiste Vigier décide d'attribuer une somme de 10 000 francs sur un emprunt de 200 000 francs pour aider la commune qu'elle a choisie : Rouvroy. Rouvroy est une commune du Pas-de-Calais à 16 kms d'Arras et 9 kms de Lens. Cité minière de moins de 3 000 habitants en 1914, elle est sinistrée à 100% ; elle reçoit la *Croix de guerre* en 1922.

Le maire en visite dans cette région libérée et en particulier dans le canton de Vimy aurait été sensible à la situation désastreuse de la commune. Les archives municipales de Rezé possèdent des lettres échangées entre le préfet du Pas-de-Calais, le maire de Rouvroy et le maire de Rezé qui ont été lues aux conseillers municipaux. Nous les reproduisons dans leur intégralité, (à gauche, lettre du maire de Rouvroy).

*Mon cher maire et ami,
Je reçois la lettre par laquelle vous annoncez la décision du conseil municipal de Rezé, prise sur votre proposition, de remettre une somme de 10 000 francs à la commune de Rouvroy.
J'en ai transmis officiellement la bonne nouvelle au maire de cette localité dévastée.
Mais, je ne peux attendre sa réponse ni ses remerciements, pour vous exprimer combien je suis touché du geste que fait ainsi Rezé et de*

l'excellent ami que vous êtes, et serez toujours pour moi. Il m'est particulièrement agréable de voir une ville du département que j'ai administré et auquel je demeure encore attaché par de si beaux liens d'amitié, venir au secours d'une des localités totalement anéanties d'un département dont la direction administrative m'est confiée, et dont une très grande partie a été affreusement ravagée par la guerre.

Cette satisfaction rare, je ne sais si je vous la dois, à vous, aux conseillers municipaux de Rezé, et à l'esprit généreux même de l'ensemble de vos administrés.

Je vous en remercie très sincèrement et vous demande de les remercier en mon nom.

Croyez, mon cher ami, à ma fidèle affection et à mes sentiments dévoués.

Le préfet.

Dans un court article sur ce parrainage paru en 1987, Yann Vince, alors archiviste de notre ville et vice-président des *Amis de Rezé* écrivait :

Près de 65 années se sont écoulées depuis. Rouvroy s'est reconstruite. Cette commune compte aujourd'hui 10 000 habitants. Quel souvenir a-t-elle gardé de Rezé? Nous ne saurions le dire, les Rezéens ayant quant à eux abandonné leur «filleuls» depuis lors. Il n'est peut-être pas trop tard pour se rappeler notre premier jumelage officiel, même s'il n'était que franco-français.

Nous avons contacté les responsables de la mairie de Rouvroy qui ont eu la gentillesse de nous répondre en nous envoyant la correspondance des deux magistrats que nous possédions déjà et en nous avouant leur surprise de la découvrir. Aujourd'hui, dans ce bulletin, notre association se réjouit d'exaucer à nouveau, le vœu de son vice-président.

Conclusion

REZÉ EST LOIN des combats cependant elle est impactée par la mobilisation, les familles meurtries, les manifestations patriotiques, l'accueil des réfugiés...

La mobilisation a entraîné l'instabilité affective et matérielle de nombreuses familles. La municipalité et les comités de secours ont, dès le début du conflit, essayé d'y remédier ou du moins d'améliorer la vie quotidienne des familles les plus démunies en faisant appel à la solidarité. L'Union sacrée a facilité cette tâche. *Un nouveau front s'est ouvert, celui de la lutte contre la misère.*

Au début du conflit, la solidarité est perçue comme un devoir patriotique auquel tous consentent. Cependant la guerre se prolonge et une partie de la population souffre davantage d'autant que la solidarité s'estompe.

La réquisition et la baisse de production des biens de consommation due à la reconversion de notre économie à la guerre, entraînent la pénurie et l'inflation. Les plaintes, les demandes d'allocations, de sursis pour les soldats surpassent en nombre les actes de solidarité recensés.

Notre étude s'est limitée aux délibérations du conseil municipal ; d'autres dossiers notamment celui des réfugiés restent à exploiter.

Par ailleurs, les archives possèdent peu de fonds privés et nous sollicitons votre collaboration pour nous faire partager les documents en votre possession et ainsi, nous pourrions connaître davantage le vécu des Rezéens.

91^e RÉGIMENT

Traces et Souvenirs

D'INFANTERIE À REZÉ



— 4 —

Jean SEUTEIN

Photo.1

*Soldats s'entraînant
sur les rives du Seil,
à Rezé.*

Sources

*Archives personnelles ;
Archives municipales
de Rezé.*

1^{ère} GUERRE MONDIALE

91^e RÉGIMENT D'INFANTERIE À REZÉ

Le 91^e régiment d'infanterie était basé à Charleville-Mézières et Valenciennes lorsqu'éclata la guerre le 3 août 1914. Ce jour-là, trois bombes étaient larguées sur Lunéville depuis un dirigeable.

2.

*8^e Drapeau
Allemand du
49^e régiment
Poméranien*



3. 4.

*Deux soldats
en repos chez
Mme Cormerais,
Marcel Baffou
et à droite,
François Coureur.*



LE LENDEMAIN, les Allemands entraient en Belgique. Les habitants du nord de la France se retrouvèrent rapidement au cœur des combats et les soldats directement au feu. On sait qu'ils durent se replier sous l'assaut. Dès le 1^{er} septembre, les Allemands étaient à Compiègne (Oise). Le 91^e régiment d'infanterie alla prendre position en Argonne et participer aux divers combats de Champagne. Au début de la guerre, une partie du régiment vint prendre un peu de repos dans les locaux du séminaire des Couëts, se répandant aussi à Rezé.

Mes grands-parents Cormerais étaient marchands de charbon à l'angle de la place Saint-Pierre et de la rue des Roquios. Ma grand-mère avait été chargée par l'armée de s'occuper des soldats blessés arrivant du front. Ils étaient dans un état sanitaire déplorable, couverts de poux en particulier. Dans la réserve de sa maison, ma grand-mère préparait deux grands baquets d'eau

très chaude, l'un pour l'homme, l'autre pour ses vêtements. Elle avait aussi été chargée de faire des soins. J'ai toujours gardé la boîte de piqûres fournie par l'armée. Après avoir reçu les soins nécessaires, ceux qui avaient été sérieusement blessés allaient en convalescence dans le Massif Central et le Midi.

A Rezé, ils avaient retrouvé des gens de chez eux, des civils arrivés dès le 15 août. Les uns et les autres contribuaient par leurs témoignages, à développer la haine du « Fritz ». Le climat était très bon avec leurs hôtes et, pour eux, chez les gens, le café était toujours près de la cuisinière. Le colonel Garcin, commandant le 91^e régiment d'infanterie, écrivit au maire de Rezé une lettre de remerciements très chaleureuse pour lui et l'administration municipale, ceci pour toutes les facilités et le bienveillant concours apporté à l'autorité militaire et aux soldats.

SOLDATS

Correspondances

J'ai retrouvé quelques cartes de soldats du 91^e R.I passés par Rezé, ainsi d'Arsène Berembaux, parti en convalescence dans l'Allier avant de revenir à Rezé.



5.

Carte envoyée de Monte-Carlo.

A BEL CESNE, du recrutement de Valenciennes, rendu à Guéret, lui écrit :

Mon cher ami, je reçois ce jour votre charmante carte qui me fait bien plaisir de savoir que vous passez une agréable convalescence.

Lui-même se dit fou de joie d'avoir réussi à avoir des nouvelles des siens, de les savoir vivants et d'avoir pu les rassurer sur son sort.

Une seconde carte, postée de Rezé le 16 avril 1915 (la précédente était de fin novembre), adressée au même Bérembaux, nous montre que celui-ci était à l'hôtel Covella, de Vichy, transformé en hôpital. Son correspondant, Joseph Harlo, écrit au nom d'un groupe :

Cher ami, nous venons de recevoir votre carte qui nous a fait bien plaisir. Nous sommes heureux de vous savoir en bonne santé et que vous allez bientôt revenir à Rezé. La classe 16 est arrivée cette semaine; il en reste encore de la classe 15, mais il y en a encore un départ demain. Depuis quelque

temps, il y en a souvent. Bien le bonjour de la famille Jeanneau; nous vous souhaitons bien le bonjour. Vos amis qui pensent toujours à vous.

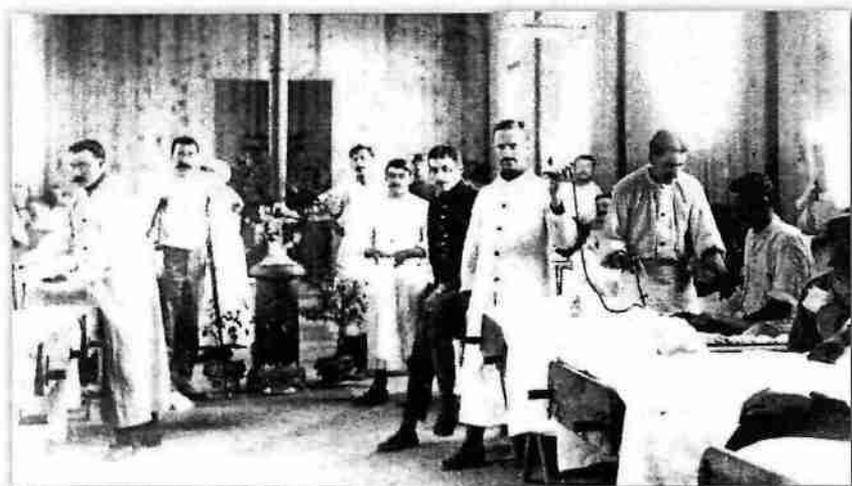
Une troisième carte, toujours destinée au même, cette fois écrite par son copain André, indique :

Je suis toujours sourd comme au premier jour, mais je crois bien que ça se passera.

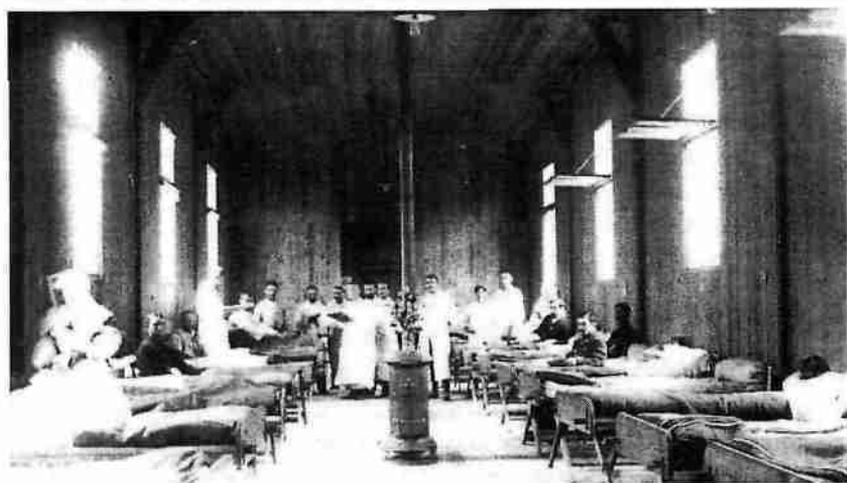
Une quatrième carte, destinée à un certain François Coureur à Beausoleil, Alpes-Maritimes, est envoyée par Gaston Potier, 91^e R.I, 27^e compagnie, à Pont-Rousseau. Le dit François fut, un temps à l'île d'Oléron.



8.
*Hôpital militaire
Baur*



7. 9.
*Hôpital Baur
annexe de
St Jacques*



REZÉENNES

SOLDATS

Mariages



9.

Extrait du Billet
d'amour.

J'ai fait des recherches sur quelques familles de Rezé aux archives départementales. J'ai noté, pour cette période, un certain nombre de mariages entre des hommes du Nord et des Rezéennes.

LE 5 NOVEMBRE 1915, Robert Pierron, ajusteur-mécanicien, épousait Rosalie Colas. Il est né et est décédé à Signy-le-Petit.

Le 30 août, Maurice Gary, salarié chez *Reffé* (marchands de matériaux), né à Sepmeries, épousait Marie Hamon.

Le 1er septembre 1918 (?) Fernand Vandeveld, employé au cimetière de la Bouteillerie, né à La Ferrière-la-Grande, épousait Reine Bautru.

Le 6 janvier 1920, Charles de Noiret, artisan-soudeur, né à Anzin, épousait Germaine Marchais, laquelle avait été sténodactylo à l'hôpital militaire Baur, construction provisoire en bois érigée dans l'enceinte de l'hôpital Saint-Jacques, à Nantes.

En 1915, la même Germaine Marchais comme en témoigne un document avait versé 50 francs en or contre des billets de banque au profit de la défense nationale.

Le dernier mariage noté pour ces années-là concerne Alfred Méhau, né à Glageau et la Rezéenne Marie Crétin, ceci le 4 septembre 1920. Lui travaillait chez l'artificier *Ruggieri*.

D'autres régiments de l'est de la France prirent leur quartier arrière à Rezé pendant la Grande guerre. Le 91^e R.I était de ceux qui participèrent vaillamment à la grande bataille du Chemin des Dames. Il devait se distinguer plus particulièrement en bloquant l'avancée allemande vers Paris devant Villers-Cotterêts en 1918, ce qui lui valut d'être cité à l'ordre de l'armée.

En rapport avec la présence de ce régiment à Rezé, j'ai retrouvé un article du journal *Ouest-Eclair* daté du 1er décembre 1916 et intitulé « *Une chasse tragique* ». Il relate un malheureux accident survenu à Trentemoult, à l'embarcadère des Roquios. Une jeune fille, âgée de 16 ans est grièvement blessée à la tête par balle. Elle est immédiatement transportée à la pharmacie de M. Eon et reçoit les premiers soins du docteur Pinel de Pont-Rousseau et du major du 91^e R.I. Un caporal-chef du même régiment déclare être l'auteur du coup de feu ; il a tiré de l'autre rive, sur un goéland. Il sera mis aussitôt aux arrêts.

Photo.1

*Femmes au travail,
dans une usine
d'armement.*

2.

*Logo Ruggieri,
et photo d'explosion.*



LES ÉTABLISSEMENTS

Ruggieri

DANS LA GUERRE 1914–1918



— 5 —

Yves LOSTANLEN

Sources

*Archives personnelles ;
Annales de Bretagne et des Pays
de l'Ouest, tome 121, mars 2014*

Document 1

Lettre de la
Maison Ruggieri
au maire de Rezé

LETTRE AU MAIRE DE REZÉ

Ruggieri

MAISON FONDÉE EN 1739

FEUX D'ARTIFICE

PYROTECHNIE INDUSTRIELLE

Fournitures pour la guerre, la marine,
les travaux publics
les chemins de fer, etc., etc.

COMMISSION EXPORTATION

BUREAUX & MAGASINS:

PARIS: 21, Rue Ballu (9^e)

Adresse Télégraphique:
RUGGIERI-PARIS

TÉLÉPHONE

Bureaux & Magasins: GUYENNE 58.18

SUCCURSALES:

PARIS: 153, Rue LAFAYETTE
BORDEAUX: 61, Rue FORT-D'ARCAUX, Téléph. 34-45
NANTES: 4, Quai CASSARD, Téléph. 13-98
ANGERS: 23, Rue ST-LAUD
RENNES: 46, BOULEVARD DE LA LIBERTÉ
TOURS: 16^e PLACE DU PALAIS DE JUSTICE, Téléph. 6-16

USINES:

SIDERIS (Seine), 223, Route de la Révolte
NANTES, BORDEAUX & TOURS

EXPOSITION UNIVERSELLE, PARIS 1900, 2 MÉDAILLES D'OR
EXPOSITION INTERNATIONALE, TURIN 1911, GRAND PRIX

Ruggieri

ARTIFICIER DU GOUVERNEMENT

ANCIENNES MAISONS RUGGIERI, AUBIN, HONORÉ

Aubin, d'Hellencourt & Co

SUCCESSIONS DE DELAPERRIÈRE, DIDA & AUBIN.

Nantes... 15/Janvier... 1917
4, Quai CASSARD
Téléph: 13.98

Monsieur le Maire.



Au début de la guerre et pour les besoins de la défense Nationale, nous avons dû transformer nos magasins d'artifices de fêtes en ateliers, par ce fait nous avons dû évacuer ces artifices hors de l'usine et à ce moment, un peu précipités, nous avons loué une petite maison à la Blanche, qui d'après nous offrait toutes les garanties en cas d'un sinistre occasionné soit par l'orage ou la malveillance. Cette maison ne comporte pas d'étage, éloignée de la commune de Rezé, l'habitation la plus proche étant à 12 Mt. les murs faisant 0,40 d'épaisseur la toiture relativement légère, dans le cas d'incendie tout serait concentré dans ce local. Il n'y a aucun risque à couvrir pour les autres habitations d'autant plus que ce dépôt d'artifice ne contient aucune poudre réellement explosive.

RUGGIERI

Fabricant d'armes

1^{ÈRE} GUERRE MONDIALE

1 et 3.

Usine
d'armement

Lorsque la guerre éclate, la société Ruggieri, nom d'artificiers d'origine italienne installés en France depuis 1739, exploite un site important à Rezé, créé en 1903.

LE LIEU-DIT le Clos-sous-le-Pré ne dit pas grand-chose aujourd'hui : c'est à cet endroit qu'existe un groupe d'habitat collectif, entre la rue Emile Zola et la route de Pornic. L'usine employait une main d'œuvre nombreuse, notamment féminine, comme le révèlent les recensements de population de l'entre-deux-guerres, pour la confection des composants des feux d'artifice. L'établissement de Rezé a été fermé à la fin des années soixante. Le texte qui suit est tiré d'un article de Philippe Martin, doctorant en épistémologie, histoire des sciences et des techniques, à l'université de Nantes, intitulé «L'industrie chimique de l'estuaire de la Loire dans l'effort de guerre pendant la Première Guerre mondiale». Il a été publié dans les *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, tome 121, mars 2014. Il montre à quel point l'économie et les ressources du pays ont été mobilisées : «Les *Ets Ruggieri* se consacrèrent dès l'entrée en guerre exclusivement

et à plein rendement à la production des engins de guerre, de signalisation en particulier. Pour cette fabrication, il leur fut nécessaire d'adapter leurs ateliers et de multiplier le plus possible leurs locaux de manipulation. De plus, sur l'invitation du ministère de l'Armement, ils se rendirent acquéreurs d'une importante étendue de terrain en bordure de leur fabrique de Rezé, dans l'intention d'y transférer, à la première injonction ministérielle, leur autre établisse-



ment de Saint-Denis, menacé par une éventuelle avancée des troupes allemandes. »

23.

Lance fusée
Ruggieri, 1914

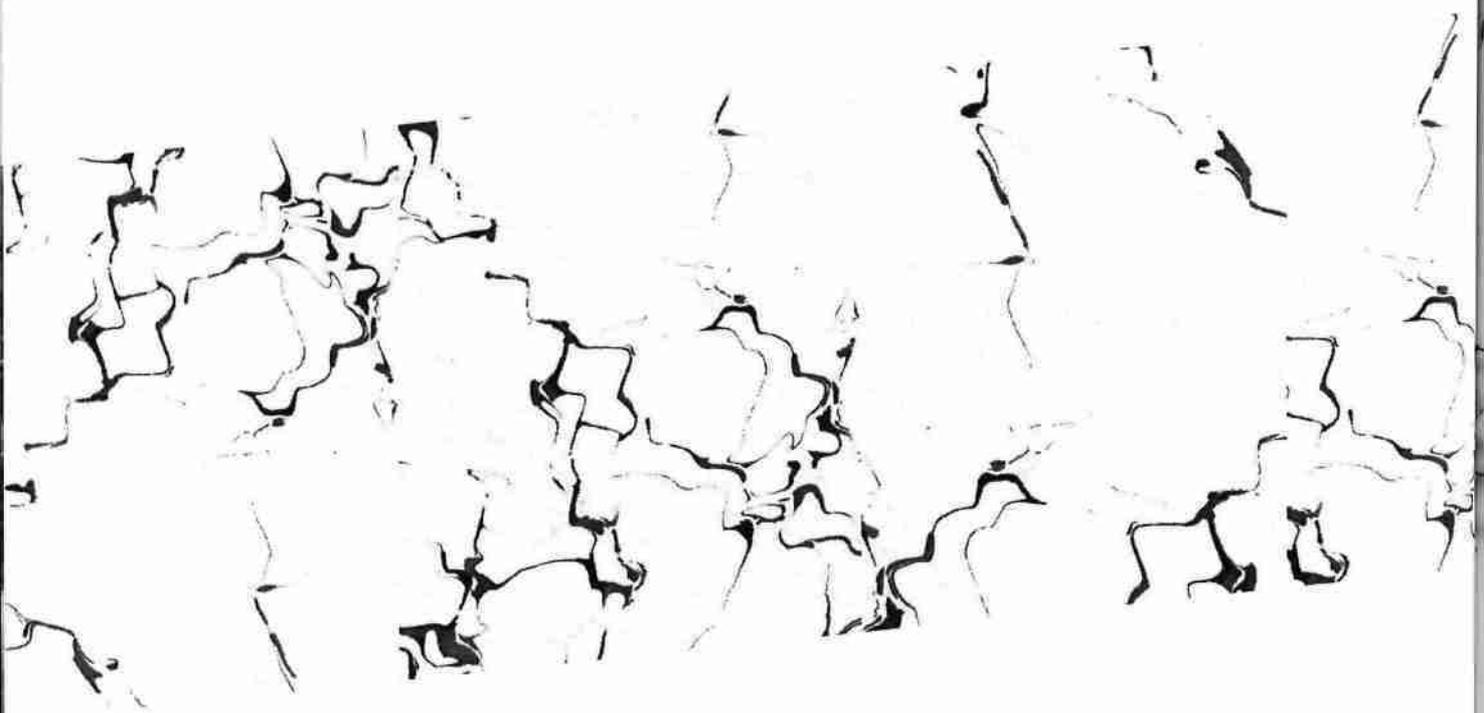
Même si l'on peut concevoir aisément que les *Ets Ruggieri* se soient assez facilement, de par la nature de leur activité, inscrits dans la logique de la guerre, on mesure combien la notion de jusqu'aboutisme imprégnait les autorités de l'État puisque le repli de l'usine des environs de Paris avait été envisagé.

Photo.1

*Contes et figures,
Intérieur couverture*

2.

*Portrait,
Léon Séché*



L'ÉCRIVAIN

Léon Séché

1848-1914



— 6 —

YVES PACAUD

Sources

Bibliographie

de Léon Séché;

Archives personnelles.

Document I

Recueil de 1597,
Œuvres françaises
de Joachim du Bellay

ŒUVRES FRANÇAISES

Joachim du Bellay



Sur un recueil, daté de 1597, des *Œuvres françaises de Joachim du Bellay, gentilhomme Angevin et Poète excellent de ce temps*, Léon Séché inscrivit quelques lignes expliquant l'origine de ce volume :

« Cette charmante édition des *Œuvres françaises de Joachim du Bellay* provient de la vente après décès de mon vieil ami M. Edmond Fontaine, ancien président du Tribunal Civil de La Flèche, mort presque subitement à Paris en 1899.

J'avais connu M. Fontaine à ma sortie du collège, en 1867. Il était alors juge de paix à St Florent

le Vieil et venait souvent chez le docteur Chaliès, proscrit de décembre, qui avait été interné à Ancenis après l'amnistie de 1859.

C'est chez ce bon docteur à qui j'ai consacré un de mes *Contes et Figures*, que je rencontrai M. Fontaine. Depuis lors, il ne me perdit jamais de vue, et je fus très heureux de le retrouver vingt ans après à La Flèche.

Pont Rousseau

Villa Bretonne-Angevaine 27 février 1900

Léon Séché »

En souvenir de son ami Fontaine, Léon Séché s'était porté acquéreur de cet ouvrage, alors qu'il résidait à Rezé, à la Morinière, en 1900, étant précisé qu'à l'époque, il était fréquent de désigner la ville du nom de Pont Rousseau. La mention manuscrite témoigne de sa présence en ces lieux et temps.

Quant au choix du livre, il démontre l'admiration portée par Léon Séché à l'auteur de *La Défense et Illustration de la langue française* et au poète des Regrets chantant la « France, mère des arts, des armes et des lois »...

REPÈRES

Léon Séché

BIOGRAPHIQUES



La mission du barde est celle de l'apôtre ;
Il doit enseigner à la fois, —
Refusant les faveurs de l'un contre l'autre,
Les républiques et les rois.



4. 5.

Citation de
Le Dies Irae
1870 ; et
La Chanson
de la Vie

3.

Buste de
Léon Séché.

*Léon Séché est né à Ancenis en 1848, dans une famille de journaliers.
Son père était jardinier et sa mère cuisinière.*

LA REVUE *Histoire et Patrimoine au Pays d'Ancenis*, publiée en 1993 par l'Association de Recherches sur la Région d'Ancenis, indique dans quelles conditions ses parents, qui travaillaient à la journée chez les châtelains et bourgeois de la région, l'introduisirent très tôt dans les milieux cultivés :

C'est ainsi qu'après ses études, une première rencontre orienta son destin, lorsqu'il entra en relation avec le docteur Toussaint Chaliès qui possédait un grand jardin de plantes médicinales, rue des Pêcheurs à Ancenis. Léon Séché, âgé d'à peine vingt ans, put à loisir consulter sa bibliothèque de proscrit, bien remplie, dont certains livres ont allumé dans l'âme cette haine de l'Empire qui depuis ne s'est jamais éteinte !

Le médecin Chaliès fut son maître à penser, qui lui inculqua un esprit d'opposant au régime impérial et des idées républicaines libérales. Il y aura un peu de Jules Vallès dans Léon Séché, toute proportion gardée.

Bien des années plus tard, résidant alors à Rezé, il évoquera la mémoire de « ce bon docteur » Chaliès, « proscrit de décembre ».

En 1869, sans appui, Léon Séché décida de monter à Paris pour faire carrière dans la littérature et la poésie. Il connut ses premiers succès littéraires avec quatre recueils de poésie publiés entre 1870 et 1889 : *Le Dies Irae du Mexique* 1870, *Les Griffes du Lion* 1872, *Ave Maria* 1879, *Amour et Patrie* 1889.

Revenu quelque temps au pays, il regagna ensuite Paris où il fréquenta les milieux républicains libéraux et devint secrétaire et ami du sénateur Jules Simon, futur ministre de l'Instruction publique, qui lui permit d'entrer en relation avec Renan. Après le docteur Chaliès, Jules Simon fut la deuxième rencontre capitale de sa vie.

Mais peu intéressé par la politique, Léon Séché se consacra à la littérature et publia en 1880 *Joachim du Bellay ; le Petit Lyré, Angevins et Bretons de la Loire*, puis en 1881, *Contes et Figures de mon Pays*.

BIBLIOGRAPHIE

- Extrait : *Contes et figures de mon pays* .6
Revue illustrée de Bretagne et d'Anjou .7
Revue des Provinces de l'Ouest .8
Revue La Renaissance .9
Les Annales romantique .10

ÉCRIVAIN

Léon Séché

FRANÇAIS

Après le docteur Chaliès, Jules Simon fut la deuxième rencontre capitale dans la vie de Léon Séché.



EN 1885 il créa *La Revue de Bretagne et d'Anjou* dont le titre évoque déjà la « Villa Bretonne-Angevaine » de la Morinière. En 1890, il fonda la *Revue Illustrée des Provinces de l'Ouest*, en 1899 *Port Royal des Champs* et en 1900 la *Revue de la Renaissance* ainsi que les *Annales Romantiques*. A cette époque, toujours selon la revue *Histoire et Patrimoine au Pays d'Ancenis* précitée, « autour de 1900, retiré à La Morinière », l'écrivain avait gardé une capacité de travail prodigieuse. L'année 1900 est précisément celle figurant sur son ouvrage de du Bellay.

C'est à partir de cette date que paraissent ses principales œuvres, notamment ses études d'histoire romantique parmi lesquelles *Lamartine, Sainte Beuve, son esprit, ses idées, ses moeurs* 1904, *Elvire et les Méditations* 1905, *Alfred de Musset* 1907, *Les amitiés de Lamartine* 1911, *Alfred de Vigny et son temps* 1913. Historien et chantre du romantisme, vouant un véritable culte à Lamartine, Léon Séché fut deux fois lauréat de l'Académie Française.

Rêvant de rendre hommage au génie breton, il conçut le projet d'élever à Nantes un monument à toutes les « illustrations de la Bretagne », mais l'entreprise ne put se concrétiser. Et c'est à son initiative que fut édifée en 1894, dans sa ville natale d'Ancenis, une statue à la gloire de Joachim du Bellay. Pourtant, né à Liré, celui-ci était angevin et non breton, ce qui suscita de nombreuses controverses. En rapprochant les deux rives du fleuve, Léon Séché sut réunir l'Anjou et la Bretagne et faire aboutir son projet. La cérémonie d'inauguration de la statue de du Bellay fut présidée par José-Maria de Hérédia. L'union bretonne-angevine était au cœur de cette réalisation.



Douceur

des rives de Loire...

Portrait d'Elvire appartenant à Léon Séché .11
Lamartine 1816-1830, et Elvire .12
Les amitiés de Lamartine .13
Alfred de Vigny .14

La douceur du pays natal est fréquemment mentionnée dans son œuvre.

Enfin c'est à Ancenis que Léon Séché, décédé brutalement en mai 1914, sera inhumé, conformément à sa volonté. Une rue de Paris porte aujourd'hui son nom.

La douceur du pays natal et des rives de la Loire est fréquemment mentionnée dans son œuvre, notamment dans « Le Printemps du Cœur » :

La Loire est superbe dans la saison où elle est pleine, au printemps et à l'automne. Quand on la regarde du haut du pont de fil de fer qui unit ses deux rives, l'Anjou et la Bretagne, comme par des cordons de fil à la vierge, on la prendrait volontiers pour un lac, tant elle est tranquille. Elle est fermée de tous côtés: au levant par les peupliers de deux ou trois îles au-dessous desquelles s'élève le clocher de Saint Florent [...] au couchant, elle semble barrée par les hautes collines de Clermont et de Champtoceaux, d'où la vue s'étend jusqu'à Nantes. Enfin, vers le midi, à gauche et à droite de Liré, ce n'est, au sommet des coteaux de l'Anjou, que clochers et moulins à vent. Ces coteaux sont couronnés de vignes qui donnent le petit vin blanc de muscadet...

Regrettant le « temps où la Loire était couverte de bateaux à voiles et sillonnée de bateaux à vapeur », le poète rappelle que « les voiliers remontaient jusqu'à Nevers, d'où les mariniers rapportaient de jolies assiettes en faïence gravées au nom de leurs filles ou de leurs promises ».

Le thème de la rencontre des deux provinces, bretonne et angevine, sur les rives du fleuve, est permanent chez Léon Séché, et ce n'est évidemment pas un hasard si sa maison de La Morinière est dénommée Villa Bretonne-Angevine.



*Portrait d'Elvire
Julie (Bouchaud) des Hermines
D'après le manuscrit de Léon Séché
Agravant & K. Lecoq*



À REZÉ

La villa Bretonne-Angevine

La localisation de la maison ne semble pas faire de doute.



15.

Maison
Ker Maria.



16.

La Morinière
sur Sèvre.



17.

Usine de
la Morinière.



18.

Quai Léon Sécher
vu de l'autre rive.

LÉON SÉCHÉ a résidé durant cinq ans de 1898 à 1903 dans la maison actuellement dénommée Ker Maria, située à Rezé sur le quai désormais à son nom, mal orthographié (Sécher). Lors du conseil municipal de Rezé du 23 février 1922, le secrétaire écrit « Léon Séché » et, en marge du texte, reporté « Sécher ! ».

Cette domiciliation est confirmée notamment par madame Artaud, dont la famille habite le quartier depuis plusieurs générations. Si l'on ignore dans quelles conditions précises et en quelle qualité Léon Séché, sans doute simple occupant, a été amené à habiter la maison de la Morinière, une question se pose concernant la dénomination de l'immeuble. Selon toute vraisemblance, le nom de la maison, Ker Maria, est ancien, datant peut être de sa construction. Or, dans sa note manuscrite sur l'ouvrage de *du Bellay*, Léon Séché désigne sa maison sous le nom de « Villa Bretonne-Angevine ». Cette référence était, à l'évidence, personnelle à Léon Séché puisqu'elle se retrouve dans son œuvre, en particulier dans son ouvrage sur *Joachim du Bellay : Le petit Lyré, angevins et bretons de la Loire*. Doit-on en conclure que Léon Séché ait modifié le nom de la villa ?

Il ne semble pas en tous cas qu'il ait eu un autre lieu de résidence à Rezé. L'explication est probablement littéraire. On peut imaginer que le nom de « Villa Bretonne-Angevine » n'était, pour lui-même et ses visiteurs, qu'une transposition poétique du pays natal sur les bords de la Sèvre, et ne relevait que de son imagination.

Pour autant, la réalité du séjour rezéen de Léon Séché autour des années 1900 n'en est pas moins certaine et attestée par la mention manuscrite sur les œuvres de *du Bellay*.

Jardin

DES LETTRES FRANÇAISES

Joachim du Bellay : le petit Lyré, angevins et bretons de la Loire

DANS SON OUVRAGE *Joachim du Bellay : le petit Lyré, angevins et bretons de la Loire*, édition de 1880, reprise par Hachette Livre BNF, Léon Séché évoque le lieu de naissance du poète angevin : «Tous les biographes de Joachim du Bellay s'accordent, sur la foi de ses vers, à le faire naître à Liré, mais aucun d'eux ne semble s'être rendu compte de la position géographique de ce petit bourg d'Anjou. On va en pèlerinage aux Charmettes, à la Fontaine de Vaucluse, à Ferney, mais on dédaigne le petit village de Joachim du Bellay. Pourquoi ? Peut-être parce qu'il a plu un jour à Sainte Beuve d'écrire, dans son *Tableau de la poésie française du XVI^e siècle*, qu'il n'y avait pas de restes authentiques de l'ancien manoir du poète, et que tout ce que l'on savait de lui, à Liré, c'est qu'un grand homme y avait vécu jadis.»

Parodiant le célèbre poème «Heureux qui comme Ulysse...» Léon Séché dédie en 1879, un sonnet-dédicace à Monsieur Charles Thoinnet de La Turmelière, propriétaire du domaine :

«Heureux qui, comme vous, possède et s'en fait gloire
Le château qu'un poète illustre a célébré,
Et qui, de son petit village de Liré,
Peut voir se dérouler le ruban bleu du Loyre ! [...]»
Léon Séché, poète romantique, jette un pont entre les deux grands siècles de la poésie, le XVI^e siècle de du Bellay et de la Pléiade, et le XIX^e siècle de Lamartine et de Musset.

Il se veut aussi le trait d'union entre la Bretagne et l'Anjou, même s'il n'ignore pas que les deux provinces «ont toujours été plutôt rivales qu'amies», et que «même pendant la guerre de Vendée où cependant elles soutenaient une cause qui leur était également chère, elles ne purent faire taire tout à fait leurs ressentiments».

C'est chez ce bon
d'homme à qui j'ai com-
sacré un de mes Contes
à Figeac - que je ren-
contrai M^{lle} Fontaine.
Depuis lors il ne me
prend jamais de voir
à je fus très heureux
de le retrouver vingt
ans après à la Flèche

Pont-Rousseau,
Villa Bretonne-Angevins
27 février 1900
Léon Séché

19.

Dédicace de Léon Séché portée sur le livre *Les œuvres françaises de Joachim du Bellay*

Grâce à sa «Villa Bretonne -Angevins», Léon Séché associe les *Oeuvres françaises de Joachim du Bellay* à sa résidence de la Morinière.

Rezé, cité ligérienne, située au confluent du «Loyre gaulois» et de la Sèvre nantaise, se trouve ainsi reliée au *jardin* des lettres françaises par la présence et les mots du poète. Mais bientôt le grand courant romantique du XIX^e siècle, si cher à Léon Séché, laissera la place, au XX^e siècle, à un nouvel élan créatif, poétique, littéraire et artistique, le surréalisme. Rezé, ville natale de Benjamin Péret, ne manquera pas ce nouveau rendez-vous.

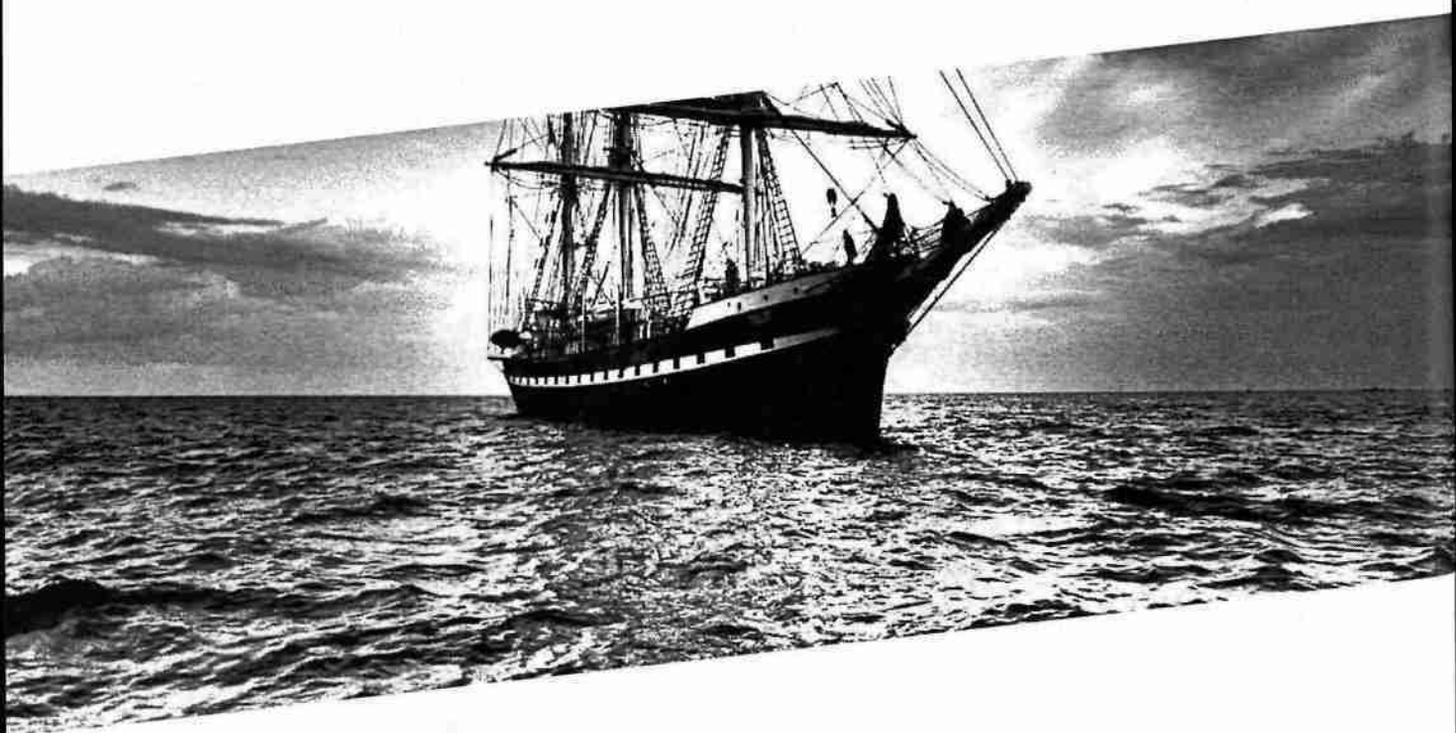
Quant à l'union «Bretonne-Angevins», tellement souhaitée par Léon Séché, et reprise dans le nom de sa villa rezéenne, l'avenir dira si, en ces temps de recomposition régionale, la Bretagne et l'Anjou pourront un jour se retrouver. Mais ceci est une autre histoire...

Photo.1

Navire Trois-mâts

2.

*Portrait de
Félix Lancelot*



CAPITAINE

Félix Lancelot

DE TRENTEMOUT



7

Michel KERVAREC

Sources

Archives personnelles ;

Archives de la famille

Lancelot

Félix Lancelot

CAPITAINE TRENTMOUSIN

*Félix Lancelot est le troisième fils de Pacifique Lancelot et Marie-Virginie Bertrand.
Il a quatre frères: Pacifique, Joseph-Raphaël, Jean-Baptiste et Augustin.*



3.

*Félix Lancelot et sa fille,
lors des inondations rue Bruneau, 1910*



4.

Reine-Amanda épouse de Félix Lancelot

NOUS AVONS ÉVOQUÉ ce dernier qui alla faire fortune dans le négoce du café à Haïti et qui fit construire la grande maison de la Petite-Californie. Raphaël navigua au long cours puis, l'âge venu, se fixa à Trentemoult. Il fut maire de Rezé de 1878 à sa mort en 1890. Il habitait la rue qui porte son nom.

Félix Lancelot épousa en 1864, Reine-Amanda Lancelot, sa cousine germaine, dont il aura cinq enfants. Le couple habitait au 10 de la rue Bruneau. Contrairement à son frère, il navigua peu et se fit armateur. Ses frères et lui armèrent et exploitèrent trois navires, habitués de Haïti, entre autres.

La famille a conservé cinq cahiers de correspondance et de gestion de ses affaires. On y trouve, par exemple, des documents décrivant les techniques de construction et les contraintes de gestion des navires, ainsi tout ce qui concerne le trois-mâts barque *Alphonse-Elisa*, lancé en 1865 à Rezé et armé par Félix, pour partie.

Pour ce seul navire, on trouve cinq documents :

- Le contrat d'armement (doc I, page 62),
- Le devis descriptif préalable à la construction du navire,
- Le compte d'armement (doc II, page 64),
- La répartition des parts ou actions du navire ,
- Le compte de fret du quatrième voyage.

Armateur

TROIS-MÂTS BARQUE

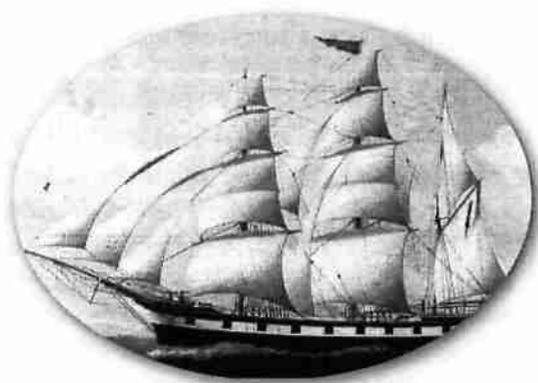
du Alphonse-Élisa

Le descriptif technique du navire utilise des termes que ne peuvent connaître que les spécialistes de la marine à voile et ils ne courent plus les rues ni les mers. Pour ma part, je sais ce que sont *la quille* et *le gouvernail*, *le mât* et *la dunette*, *le calfatage* et *l'étrave*, mais mes connaissances ne vont pas beaucoup plus loin. Parmi les mots cités, je note *l'étambot*, *les levées* ou *couples*, *l'empature*, *les varangues*, *la jambette*, *la carlingue*, *les marsouins*, *les carlingots*, *les virures*, *le bordé*, *les ceintures*, *les serres*, *le vaigrage*, *les barrots*, *la bouquière*, *les barres*, *les fourrures*, *la gouttière*, *le plat-bord*, *les préceintres*, *le galbord*, *la contre-cadène*, *les chevilles d'écart*, *l'étrier*, *les dames*, *le pavois*, *les organaux*, *les guirlandes*, *les hiloires*, *les épontilles*, *le jas*, *les taquets de touinage*, *les chaumards*...

Le navire devait être construit aux chantiers de MM. Boju et Bertrand à Trememoult.

A suivre, nous reproduisons le contrat d'armement, le compte d'armement et la liste des actionnaires. Félix Lancelot, le capitaine, était le plus intéressé, devant même l'armateur en titre.

Tout ceci nous montre que certains capitaines étaient en réalité des chefs d'entreprise. Félix Lancelot, d'ailleurs, après quelques navigations, céda le commandement du navire à son frère Raphaël pour se transformer pleinement en armateur.



5.

*Alphonse-Élisa,
Trois-mâts-barque*



6.

Félix Lancelot

Contrat d'armement

ENTRE LES SOUSSIGNÉS

M. Eugène DOUAUD négociant demeurant à Nantes d'une part et M. Félix LANCELOT capitaine au long cours d'autre part ont été arrêtées les clauses et conditions suivantes pour la construction, l'armement et la navigation d'un navire du port d'environ quatre cents tonneaux. Ce navire sera construit chez Messieurs BOJU et BERTRAND constructeurs à Trememoult et il sera attaché au port de Nantes. Il fera les voyages au cabotage et au long cours sous le commandement dudit Monsieur Félix LANCELOT capitaine et Monsieur DOUAUD en sera l'armateur.

Art I. Monsieur E. DOUAUD s'engage à fournir tous les bois de chêne nécessaires pour la construction du navire aux prix convenus entre lui et les constructeurs. Il prendra un intérêt qui sera de vingt-sept centièmes du montant total de l'armement dudit navire. Bien que cet intérêt soit moindre de moitié les droits et commissions stipulés en sa faveur au présent traité lui seront néanmoins acquis par dérogation à toute loi à ce contraire.

Art II. Après l'achèvement complet dudit navire il sera établi un compte général de la dépense de construction et d'armement. On y ajoutera une com. de deux pour cent qui sera payée à l'armateur après le premier voyage et une somme de cinq cents francs à faire compte au capitaine pour ses soins et sa surveillance pendant la construction et l'armement. Sur le tout se déterminera le montant de l'intérêt à prendre par l'armateur. Le capitaine s'est entendu avec les constructeurs pour le prix de la construction avec l'approbation de l'armateur. Le capitaine aura aussi le droit de choisir ses fournisseurs et de s'entendre avec eux en soumettant leurs prix et conditions à l'armateur qui pourra y faire ses observations. Le constructeur devra recevoir en paiement la facture des fournitures de bois à lui faites par l'armateur et le surplus du prix de sa construction lui sera versé en espèces par le capitaine aux époques convenues avec lui. Si le montant des fournitures de bois faites par l'armateur ne couvre pas sa part d'intérêt dans ledit navire il remettra en espèces le complément. De même que dans le cas contraire le capitaine lui remettra en espèces l'excédent. En présentant le

compte de dépenses du navire le capitaine devra y joindre tous les mémoires acquittés justificatifs de cette dépense qui devra être entièrement soldée avant le départ du navire.

Art III. L'armateur ne pourra céder son titre d'armateur et son intérêt dans le navire qu'en faisant accepter au preneur toutes les clauses et conditions du présent traité...

Art IV. Le navire ne pourra être vendu par les parties que de leur consentement commun...

Art V. Le capitaine ne pourra être privé de son commandement que dans les cas de malversation ou éconduite justement prouvées...

Art VI. A Nantes le capitaine devra se concerter avec l'armateur pour les affrètements et l'entretien du navire. Hors de Nantes il devra comme toujours agir au mieux des intérêts qui lui sont confiés mais en informant l'armateur le plus promptement possible.

Art VII. Si en cas de force majeure le capitaine se faisait remplacer, il devrait proposer son remplaçant à son armateur afin qu'il pût l'éclairer sur les capacités et la moralité de celui à qui serait confié le navire.

Art VIII. Les emprunts à la grosse sont positivement interdits au capitaine à moins de force majeure qui empêcherait le capitaine d'agir autrement. Le capitaine ne pourra faire faire de réparations au navire dans aucun autre port que celui de Nantes à moins d'urgence et dans ce cas il devra en informer l'armateur par le plus près courrier...

Art IX. Le capitaine sera tenu à chaque voyage de régler les comptes du navire avec l'armateur afin de faire la répartition due aux intéressés. Il devra pro-

duire un registre régulièrement tenu de recettes et dépenses et toutes les pièces à l'appui, Le fret, le chapeau, les surestaries seront cumulés et le tout sera réparti comme suit : sur le montant du fret brut et accessoires il sera prélevée une commission de sept pour cent dont quatre pour cent pour l'armateur et trois pour cent pour le capitaine. La somme restant après ce prélèvement sera répartie ainsi : cinq huitièmes au capitaine et trois huitièmes aux intéressés suivant l'intérêt que chacun d'eux aura dans le navire.

Au moyen des cinq huitièmes accordés ci-dessus au capitaine il demeurera à ses risques et périls chargé de la dépense de son équipage qu'il choisira à son gré attendu qu'il en sera responsable. Il sera également chargé de tous les frais de courtage, navigation, lestage, délestage, commissions pilotage, ancrage, feux et même achat de lest. Les maladies et le rapatriement de l'équipage seront aussi à sa charge.

Sur les trois huitièmes revenant aux intéressés, on déduira les frais de réparation de coque, mâture, grément, câbles et ancres, en un mot les frais de réparations et entretien du navire. On déduira des frais bruts après le prélèvement de sept pour cent, les frais d'allège et de remorquage faits dans l'intérêt commun et une contribution de quarante centimes par tonneau de jauge qui devra être comptée à l'armateur à la fin de chaque année de navigation.

Il ne sera alloué au capitaine aucune commission supplémentaire dans les voyages qu'il fera à l'étranger. Les frais extraordinaires qu'il y fera diminués de deux francs par tonneau pour ceux qu'il eut pu faire en rivière de Rouen seront portés en déduction des frets bruts toujours après le prélèvement de sept pour cent.

Art X. Le capitaine prélèvera toujours les cinq huitièmes et la commission de trois pour cent....

Art XI : Suivant l'article 229 du code de commerce, dans les voyages au grand cabotage le capitaine est garant de la marchandise mise sur son pont sans le consentement écrit du chargeur ; il ne l'est pas dans les voyages de petit cabotage encore que les connaissements mentionnent « sans son franc tillac » ; mais par les présentes il est autorisé à prendre cette responsabilité par clause expresse si le chargeur l'exige. Dans tous les cas où le capitaine deviendra responsable de la marchandise mise sur son pont, il ne fau-

dra pas que la valeur de la marchandise excède celle du fret de son chargement, qui servirait à couvrir le dommage qui résulterait du jet à la mer ou de la perte de la dite marchandise dont il devra de plus indiquer à temps à son armateur la désignation et la valeur afin qu'il la fasse assurer.

Art XII. Chacun des intéressés fera assurer sa part dans le navire s'il le juge convenable et comme il l'entendra.

Art XIII. L'armateur aura toujours une commission de deux pour cent sur les armements et désarmements du navire ainsi que sur toutes les dépenses ayant pour but l'entretien du navire.

Art XIV. Les voyages intermédiaires à l'étranger...

Art XV. Le capitaine aura la faculté de prendre des passagers mais ils seront entièrement à sa charge et nourris par lui, le prix du passage sera réparti comme suit : deux tiers pour le capitaine et un tiers pour le navire. Mais l'armateur prélèvera sa commission de deux pour cent sur le montant brut du passage.

Art XVI. Si le navire étant en cours de voyage, le capitaine se trouvait avoir des fonds disponibles et que pour faciliter son retour en France il les employait en achat de marchandises, le bénéfice en résultant serait considéré comme fret et l'armateur aurait une commission de trois pour cent d'accroire compris sur le montant total de la vente de ces marchandises.

Art XVII. Lorsque le navire fera un carène qui nécessitera un certain temps, il sera accordé au capitaine une somme de trois francs par jour pour ses peines et sa surveillance.

Art XVIII. L'armateur ne fera aucune avance au capitaine sur la construction ni sur l'armement du navire.

Art XIX. En cas de contestation sur l'exécution ou l'interprétation du présent traité elles seront réglées et jugées en dernier ressort par deux arbitres amiables compositeurs aimablement choisis par les parties. En cas de dissension, ils s'adjoindront un tiers arbitre de leur choix pour les départager. Leur jugement sera dispensé de toutes formalités judiciaires, même celle du timbre. Il sera irrévocable et ne pourra être attaqué par aucun des motifs de nullité mentionnés à l'article 1028 du code de commerce.

*Fait en double et de bonne foi
sous nos seings respectifs.*

Nantes le 1er Juin 1864

Document II

COMPTÉ D'ARMEMENT

COMPTÉ D'ARMEMENT

Bertrand Et Boju	Constructeur	66500.00
Piguet	Forgeron	14431.26
GuichetEtRusseil	Doublage cuivre	11333.90
Bernard	Cordier	9422.06
Musquer	Voilier	10295.42
Mouraud	Mature	5967.85
Bretonnière	Pouleur	1739.21
Brard	Menuisier	3068.63
Dubard	Opticien	1797.00
Pineau	Peintre	1237.35
Sorin	Gréeur	1307.75
Lancelot	Tonnelier	509.89
Hamon	Ferblantier	1168.71
Huette	Fournitures de navire	961.22
Ecorce Et Drouet	3 embarcations	957.00
Paumard	Feutre à doublage	324.78
Barbon	Pharmacien	122.25
Chatel	Faïencier	252.10
Veloppé	Librairie	79.55
Jahenny	Sculpteur	200.00
Fouaret	Cuisinier	280.00
T.Dubigeon Et fils	Pompe à eau	673.20
Solassier	Hublots / Bascule	164.00
Frangeul-Ferrus	Linge de table-Rideaux	96.25
Gratta	Gratteur	60.00
Porcher	Maçon	35.06
Vve Heurtin Et Barban	Vin de la construction	107.95
André	Pompe de cale	315.00
Van Heddeghem Et Goupilleau	courtier	547.48
Gardiennage du navire		200.00
Peines et soins du Capitaine		500.000
Commission d'armateur		2712.53
		137367.40
		136648.08

Document III

LES INTÉRESSÉS OU ACTIONNAIRES DU NAVIRE ALPHONSE-ÉLISA

INTÉRESSÉS DU NAVIRE

Pacifique Lancelot Père	40	5465.92
Pacifique Lancelot Fils	40	5465.92
Joseph Lancelot Père	37	5055.98
Pierre Bureau	15	2049.72
Joseph Lancelot Fils	10	1366.48
François Codet	10	1366.48
Félix Lancelot Fils	8	1093.18
Jacob Lancelot	8	1093.18
Eugène Briand	8	1093.18
Lucien Briand	7	956.54
Julien-Jacob Ertaud	5	683.24
Maurice Bruneau	5	683.24
Adrien Ertaud	4	546.59
Jean Bureau	4	546.59
Jean-Baptiste Codet	4	546.59
Félix Lancelot	332	45367.16
S-TOTAL Lancelot Capitaine	537	73380.02
Douaud Et Fils	270	36894.98
Boju Et Bertrand	80	10931.85
Piguet	40	5465.92
Mousquer	40	5465.92
Bernard	23	3142.91
Bretonnière	10	1366.48
S-TOTAL FOURNISSEURS	463	63268.06
TOTAL	1000	136648.08

Photo.1
*Plan de Rezé,
Google Earth*

2.
*Rue Le Jaunais,
Plan de Rezé,
Google Earth*



JAUNAIS

Étude toponymique

CHÂTEAU-GAILLARD



— 8 —

Michel KERVAREC

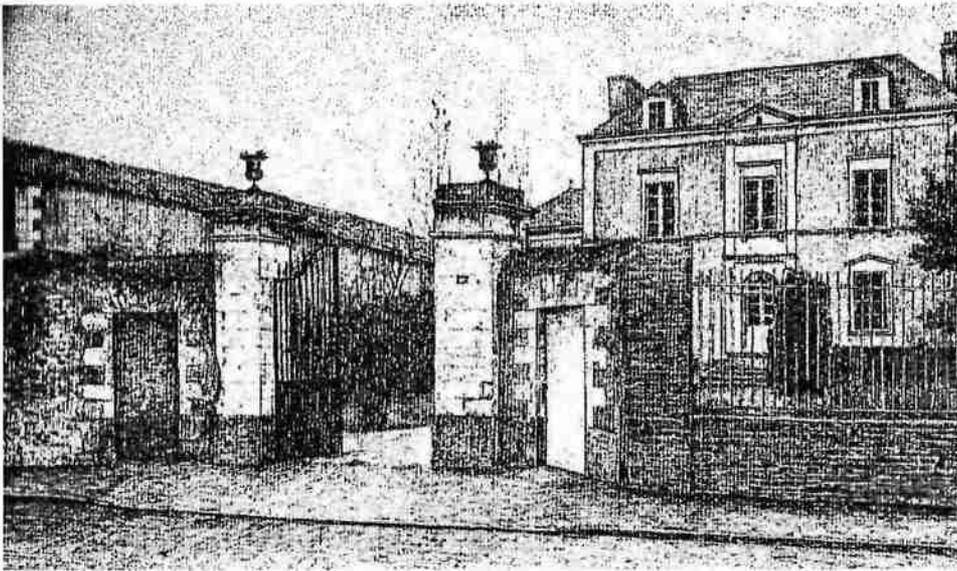
Sources

Archives personnels ;
Ouvrage *Terroir et Moyen Âge*
au Pays nantais

LE JAUNAIS ET CHÂTEAU-GAILLARD

Toponymie

Le Jaunais, la Jaunaie sont des noms de lieux bien connus. Nous avons un cas à Rezé, un autre à Saint-Sébastien, encore un autre à Château-Thébaud... Mais que signifie ce toponyme ?



3.

*Le Jaunais,
Dessin de
M.Kervarec*

D'AUCUNS ONT CRU y reconnaître un lieu où il y a des ajoncs, à cause de la couleur jaune et, faute de meilleures explications, je l'ai reprise sans conviction.

Puis, j'ai bien été obligé de constater que jamais, dans les études sur les parlers régionaux, ce nom n'apparaît pour désigner une telle réalité. Alors, de quoi peut-il bien s'agir ? Comme toujours dans ce genre de recherche, il faut aller voir les formes les plus anciennes et, par chance, nous en possédons une qui remonte au 6^e siècle, époque où la langue gauloise allait mourir. Il s'agit donc d'un gaulois latinisé *vicum Gallinacum*, ce qui vaut pour la localité de Jaunay-Clan, dans l'actuel département de la Vienne. On a encore *Jalniacus* en 985. Le final *acus* (*acum* conjugué) dérive du gaulois *acos*, ce qui signifie près de, proximité. Il a été très utilisé par les clercs pour définir un territoire paroissial par rapport à un lieu choisi pour centre.

Dans le département d'Indre-et-Loire existe aussi une commune dite Jaulnay qui a Jaunayo au 11^{ème} siècle. Le «j» ne se trouve pas dans les langues celtiques antiques et il nous faut considérer «g».

Je propose de comprendre *gal neio*, en irlandais *gal nua*, le fort neuf. L'irlandais *gal* (*gaul, gâl*) a le sens de brave, vaillant. L'équivalent gaulois est à la base de notre mot gaillard. En irlandais, *gal* signifie hautement vaillant, de grande bravoure.

Lorsque j'ai fait des recherches pour l'ouvrage *Terroir et Moyen Âge au Pays nantais*, j'ai exhumé nombre de lieux dits disparus figurant dans les archives notariales des 17^e et 18^e siècles. Une seule fois, j'ai noté le Château-Gaillard, sans pouvoir le situer mieux que dans le secteur de la Morinière. Il s'agirait alors d'un autre nom du Jaunais.

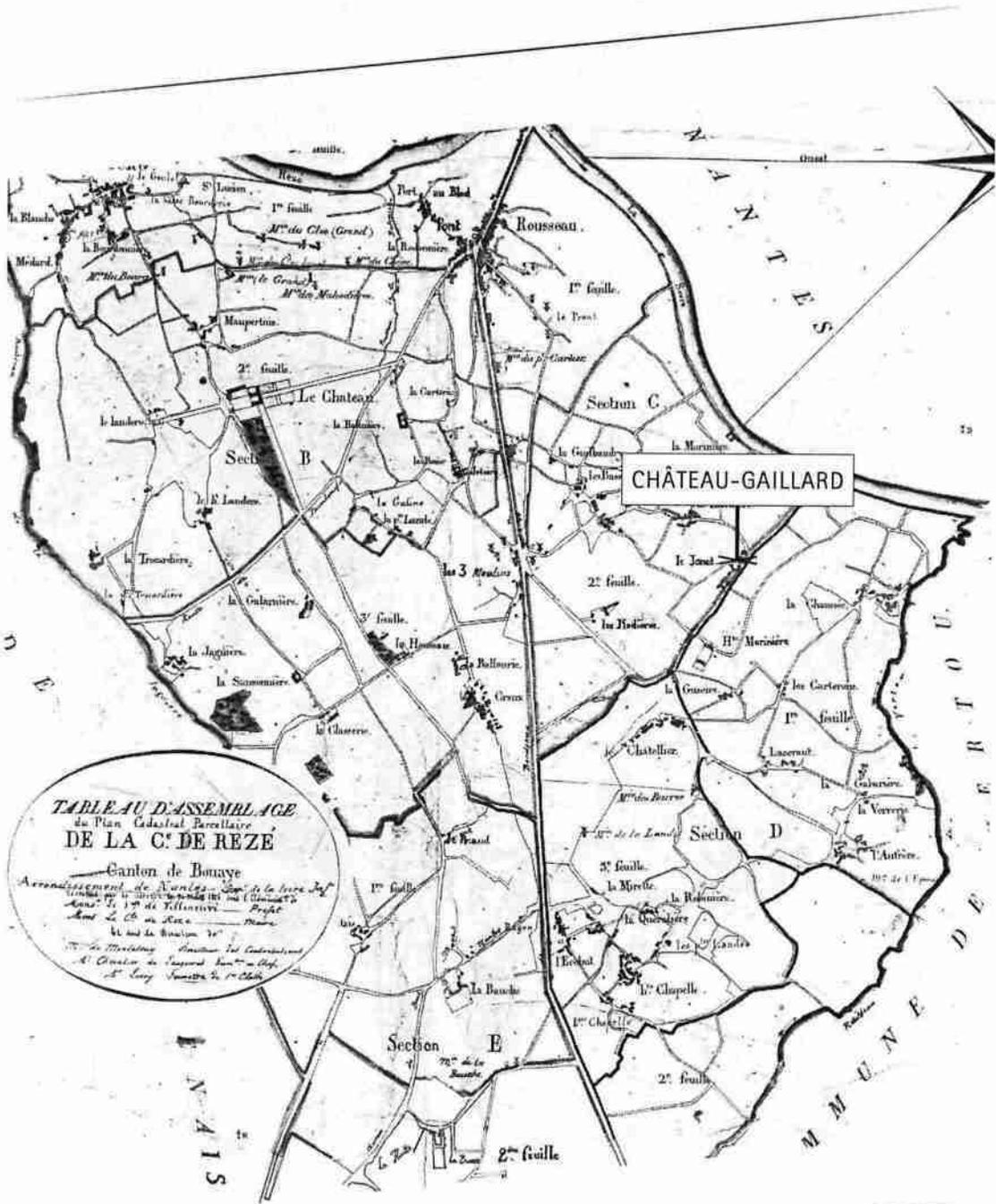


TABLEAU D'ASSEMBLAGE
 du Plan Cadastral Parcellaire
DE LA C^{te} DE REZE
 Canton de Bouaye
 Arrondissement de Nantes - Département de la Loire Inf.
 dressé en vertu de la loi du 18 Mars 1808 et de l'arrêté du
 Minist. de l'Int. du 19 Mars 1809 - Projet
 Approuvé le 10 Mars 1830 - M. de
 la Roche - Lamoignon
 M. de la Roche - Lamoignon
 M. de la Roche - Lamoignon
 M. de la Roche - Lamoignon

4.
 Commune
 de Rezé, 1830.



REINE-AMANDA LANCELOT,
*épouse de Félix Lancelot, en grande tenue trentemousine,
portant dans ses bras son aînée Amanda. Date supposée, 1867.*

Ours

Responsable du bulletin
Isidore IMPINNA et
Michel KERVAREC

Contact
Michel KERVAREC
président de l'association
des Amis de Rezé
Tel. 02.40.75.47.60
lesamisdereze@laposte.net

Reprographie
MAIRIE DE REZÉ

Création maquette
Marie FOUASSON
Graphisme Et illustrations
Tel.06.99.73.39.84
fouasson@hotmail.fr

Numéros ISSN
226-4012

LES TEXTES DE CE BULLETIN
*n'engagent que la responsabilité de
leurs auteurs. Les articles de cette
publication ne peuvent être reproduits
qu'avec l'autorisation de leurs auteurs
et de l'Association Les Amis de Rezé.*

*Société des Amis de Rezé, Rezé-Séniors,
et la Résidence Saint-Paul en partenariat
vous proposent :*

Les Mardis de l'histoire

CONFÉRENCES À 14H30, À LA RÉSIDENCE SAINT-PAUL DE REZÉ, ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE

MARDI 13 OCTOBRE 2015

De l'exode rural à l'exode urbain

Jean Renard

MARDI 15 NOVEMBRE 2015

La Fayette et l'Hermione

Alain Péronny

MARDI 19 JANVIER 2016

Le magistrat, la cité Athènes dans le sillage de Périclès

Thierry Piel

RÉSIDENCE SAINT-PAUL
103, rue Jean-Fraix,
44 400 Rezé.

MARDI 23 FÉVRIER 2016

La vie politique et la société française à travers la chanson depuis 1945

Jean Guiffan

MARDI 12 AVRIL 2016

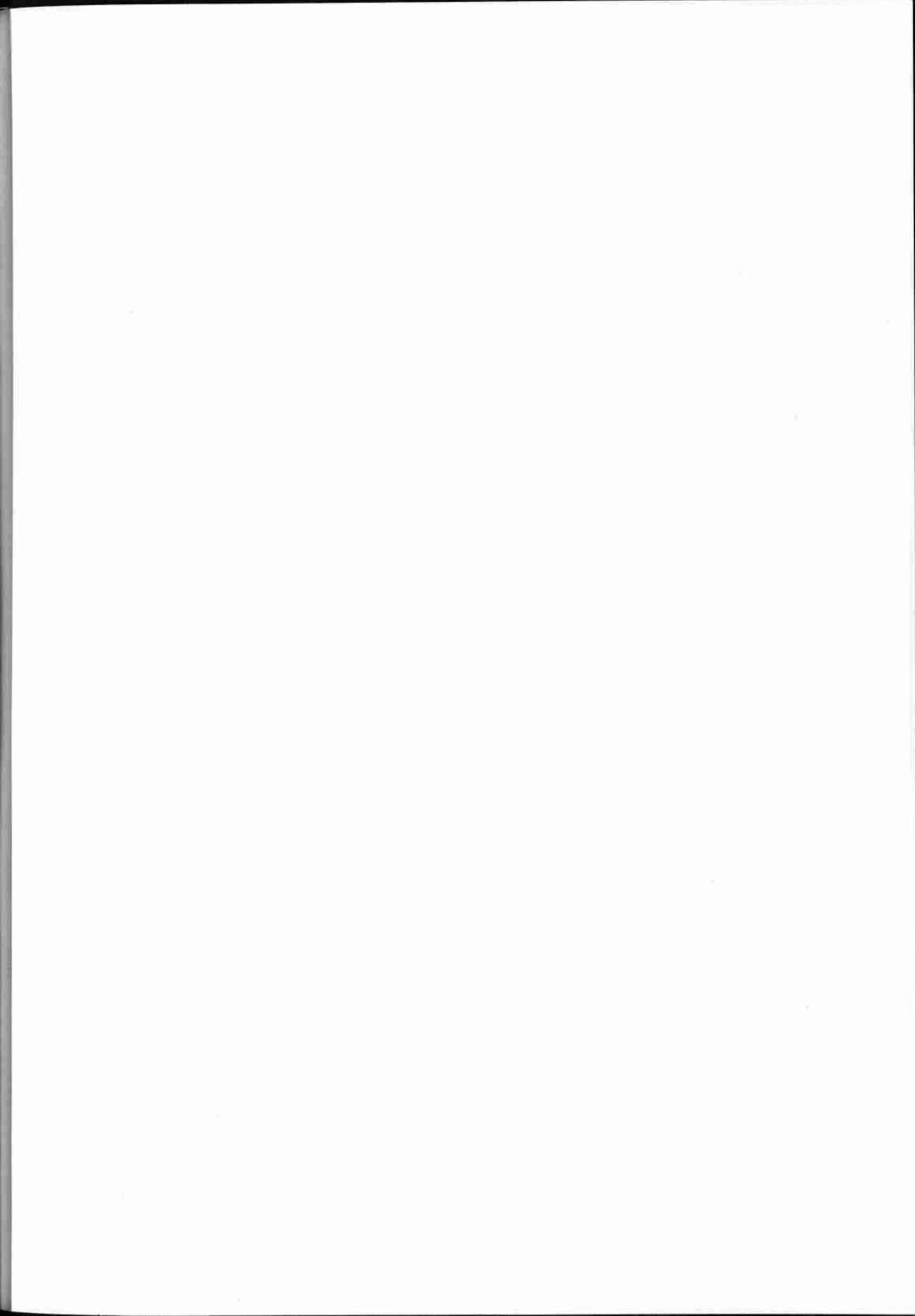
Redécouvrir Louis Bizeul, notable, érudit, archéologue et historien de l'Armorique Gallo-romaine, (1785-1861)

Jacques Daniel

MARDI 24 MAI 2016

Les nationalistes bretons avant et pendant la dernière guerre mondiale

Michel Kervarec



PHOTOS COUVERTURE

1. *Troupe de soldats à Rezé.*
 2. *Femmes au travail, à l'usine d'armement.*
 3. *Navire trois-mâts.*
 4. *M. Baffou, soldat en repos
chez Mme Cormerais à Rezé.*
 5. *Carte envoyée de Monte-Carlo*
 6. *Quai à Trentemoult.*
-